

Rapport Financier Annuel 2015

1er janvier 2015 au 31 décembre 2015

 Soft computing SA

Sommaire

Déclaration des personnes physiques responsables..... 3

Comptes annuels :

I/ Bilan	5
II/ Compte de résultat	7
III/ Tableau de flux de trésorerie	8
IV/ Variation des capitaux propres	9
V/ Annexe	10

Rapport de gestion.....25

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels37

Information financière retraitée IFRS au 31/12/201540

I/ Bilan	41
II/Compte de résultat	42
III/ Tableau de flux de trésorerie	43
IV/ Information financière IFRS	44

Rapport des commissaires aux comptes sur les informations financières IFRS.....47

Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du conseil d'administration.....58

Déclaration des personnes physiques responsables

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes présentés dans le rapport financier annuel 2015 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elle est confrontée.

Le Président du Conseil d'administration
Eric FISCHMEISTER

Comptes annuels au 31/12/2015

I/ Bilan

BILAN ACTIF	31/12/2015			31/12/2014
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
	en K €			
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	101	101		
Concession, brevets et droits similaires	19	19		
Fonds commercial	8 757	593	8 164	8 164
Autres immobilisation incorporelles	44	41	3	
Immobilisations corporelles				
Constructions	8	7	1	2
Autres immobilisations corporelles	1 729	1 220	508	378
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
Titres de participations				
Prêts	5		5	5
Autres immobilisations financières	1 969		1 969	16
Total I	12 632	1 981	10 651	8 566
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	31		31	38
Créances				
Clients et comptes rattachés	9 571	23	9 548	9 886
Autres créances	4 071		4 071	4 715
Valeurs mobilières de placement	13		13	14
Disponibilités	3 759		3 759	4 903
Charges constatées d'avance	507		507	431
Total II	17 953	23	17 930	19 987

BILAN PASSIF	31/12/2015	31/12/2014
	en K €	
Capitaux propres		
Capital	453	502
Prime d'émission, de fusion, d'apport	5 105	6 800
Réserve légale	86	86
Réserve réglementée	8	
Autres réserves		8
Report à nouveau	8 524	7 393
Résultat	2 235	1 677
Total I	16 410	16 466
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	288	257
Provisions pour charges		
Total II	288	257
Dettes		
Emprunts obligataire convertibles		
Emprunts et dettes financières	1	1
Emprunts et dettes financières divers	1	1
Fournisseurs et comptes rattachés	1 670	1 526
Dettes fiscales et sociales	7 748	7 562
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés		
Autres dettes	716	488
Produits constatés d'avance	1 746	2 252
Total III	11 882	11 830
TOTAL PASSIF	28 581	28 553

II/ Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2015	31/12/2014
en K€		
Chiffre d'affaires	39 930	38 229
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	57	265
Autres produits		
Total produits d'exploitation	39 988	38 494
Achats de marchandises		
Autres achats et charges externes	7 324	7 266
Impôts, taxes et versements assimilés	1 343	1 278
Salaires et traitements	19 590	19 070
Charges sociales	9 502	9 089
Dotations aux amortissements des immobilisations	173	154
Dotations aux provisions sur actif circulant	23	
Dotations aux provisions pour risques et charges	18	32
Autres charges		237
Total charges d'exploitation	37 973	37 126
Résultat d'exploitation	2 015	1 367
Produits financiers de participations		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transfert de charges	1	
Différence positive de change		1
Produits nets sur cessions de VMP	19	25
Total produits financiers	21	26
Dotations aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différence négative de change	2	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		2
Total charges financières	2	2
Résultat financier	19	24
Résultat courant avant impôts	2 033	1 391
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	72
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprise prov. Pour risques & charges except.	47	68
Total produits exceptionnels	50	140
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	320	55
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1
Autres Charges exceptionnelles		
Dotations aux amortissements et aux provisions	80	136
Total charges exceptionnelles	400	192
Résultat exceptionnel	-350	-51
Participation des salariés aux résultats	72	
Impôt sur les bénéfices	-624	-338
Bénéfice ou perte	2 235	1 677

III/ Tableau de flux de trésorerie

(En K€)	31/12/2015	31/12/2014
Résultat net	2 235	1 677
Dotations nettes aux amortissements et provisions	204	254
Plus et moins values de cession		1
Impôt calculé	-641	-356
Mali provenant de la cession d'actions propres		
Marge brute d'autofinancement (avant impôt)	1 799	1 575
Variation du besoin en fonds de roulement	24	627
CIR encaissé	1 582	
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 404	2 203
Acquisitions d'immobilisations	-305	-83
Cessions d'immobilisations	4	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-301	-83
Réduction de capital		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-546	-627
Encaissements d'emprunts		
Remboursements d'emprunts		
Rachat des actions propres	-3 702	
Cession des actions propres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-4 248	-627
Incidence des variations de taux de change		
Variation de trésorerie	-1 145	1 492
Trésorerie à l'ouverture	4 916	3 424
Trésorerie à la clôture	3 771	4 916

IV/ Variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au 31/12/2012	534	8 318	94	6 695	388	16 027
Affectation du résultat 2012				388	-388	
Réduction de capital	-53	-1 497				-1 549
Augmentations de capital	21	-21				
Dividendes				-628		-628
Résultat au 31/12/2013					1 565	1 565
Capitaux propres au 31/12/2013	502	6 800	94	6 455	1 565	15 416
Affectation du résultat 2013				1 565	-1 565	
Dividendes				-627		-627
Résultat au 31/12/2014					1 677	1 677
Capitaux propres au 31/12/2014	502	6 800	94	7 393	1 677	16 466
Affectation du résultat 2014				1 677	-1 677	
Réduction de capital	-50	-1 695				-1 745
Dividendes				-546		-546
Résultat 31/12/2015					2 235	2 235
Capitaux propres au 31/12/2015	453	5 105	94	8 524	2 235	16 410

V/ Annexe

La société SOFT COMPUTING SA a son siège social au 55, Quai de Grenelle 75015 PARIS et son numéro SIRET est 330 076 159 000 79.

Soft Computing est une Entreprise de Services du Numérique spécialiste en Digital, Marketing et Big Data délivrant des prestations de Conseil, de Technologie et de Marketing Services.

Soft Computing est cotée à Paris dans le compartiment C d'Euronext.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 17 mars 2016.

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2015 a un total qui s'élève à 28 581 K€ et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat courant de 2 033 K€ et un bénéfice net de 2 235 K€.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels :

- . Faits caractéristiques
- . Règles et méthodes comptables
- . Détail des principaux postes du bilan et du compte de résultat

Faits caractéristiques

- Le 2 avril 2015, conformément au programme de rachat d'actions voté par l'assemblée générale du 3 juin 2014 la société a racheté hors marché un bloc de 249 269 de ses propres actions pour 1745 K€.
- Le 27 avril 2015, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 23 mai 2013, le Conseil d'Administration a procédé à une réduction de capital par voie d'annulation de 249 269 actions auto-détenues. Le capital a alors été ramené de 502 447,20 € à 452 593,40 € pour 2 262 967 actions de 0,20 euro de nominal chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.
- Le 16 novembre 2015, conformément au programme de rachat d'actions voté par l'assemblée générale du 1er juin 2015, la société a racheté hors marché un bloc de 146 600 de ses propres actions pour un montant de 1415 K€.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Immobilisations incorporelles

- Les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée d'un an.
- Les frais de développement de nouveaux produits sont inscrits à l'actif et amortis sur une durée maximale de 5 ans. Ils sont déterminés en fonction de l'analyse des fiches de suivi de chaque projet.
- Les fonds de commerce et les autres actifs incorporels assimilés sont évalués à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'une éventuelle dépréciation lorsque leur valeur actuelle est devenue inférieure à leur valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue. La valeur résiduelle des immobilisations à la fin de leur durée d'utilité est nulle.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Installations et agencements 5 à 10 ans
- Matériel de transport 4 ans

- Matériel informatique 1 à 3 ans
- Mobilier 7 à 10 ans

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, l'amortissement dégressif appliqué au matériel informatique, étant considéré comme reflétant correctement l'obsolescence rapide de ce type d'immobilisation.

. Suivi des fonds de commerce (et autres actifs incorporels le cas échéant)

Un test de dépréciation est réalisé annuellement en fonction d'une approche multicritère (ratios utilisés par les analystes financiers du secteur tels que VE/CA, perspectives de rentabilité).

Lorsque la valeur recouvrable des fonds de commerce est inférieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constatée par référence à la valeur des flux de trésorerie actualisés (Discounted Cash Flow).

. Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les valeurs mobilières de placement de type OPCVM sont comptabilisées selon la règle du FIFO.

. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est calculé au prorata de l'avancement des travaux. La facturation émise est donc ajustée en fonction du travail réellement effectué sur la période.

Le pourcentage d'avancement résulte d'une analyse par contrat des journées d'intervention valorisées engagées par rapport au nombre total des journées nécessaires à la réalisation des prestations prévues au contrat.

Si l'avancement des travaux réellement effectués est inférieur au chiffre d'affaires émis, un ajustement est comptabilisé au passif dans un compte de produits constatés d'avance.

Si l'avancement des travaux réellement effectués est supérieur au chiffre d'affaires émis, un ajustement est comptabilisé à l'actif dans un compte de factures à établir.

Une provision pour perte à terminaison est comptabilisée lorsque le montant prévisionnel total des journées d'intervention valorisées sur l'ensemble du contrat est supérieur à la facturation totale prévue.

. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges correspondent aux sorties probables de ressources sans contrepartie pour la société. Ces provisions correspondent aux montants les plus probables que l'entreprise est susceptible de devoir verser.

. Engagements de retraite

Le montant des engagements de retraite est calculé selon une évaluation actuarielle prenant en compte des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, d'accroissement des salaires et d'actualisation.

Les engagements en matière de départ en retraite des salariés s'élèvent à 1 036 K€ au 31/12/2015. Ils ne sont pas provisionnés au bilan.

. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les éléments dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la société, et qui ne sont pas supposés se reproduire de manière fréquente ou régulière.

Ainsi, les indemnités transactionnelles versées au titre des licenciements représentent des charges exceptionnelles.

. Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat par action est calculé en rapportant le résultat net au nombre d'actions en circulation (hors autocontrôle).

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de la conversion de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives, notamment des options de souscription d'actions, actions gratuites à la date d'arrêté.

. Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi et suivi :

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été instauré par l'article 66 de la Loi de finances rectificative n°2012-1510 du 29 décembre 2012.

Il est calculé sur le total des rémunérations versées au titre de l'année civile et le produit est pris en compte au rythme de l'engagement des charges de personnel.

Conformément à la note d'information de l'ANC du 28 février 2013, le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel par le crédit d'un sous-compte 645 spécifiquement ouvert à cet effet.

Les montants comptabilisés dans les comptes sont les suivants :

En K€	2015	2014
Compte de résultat (charges de personnel)	251	298
Bilan (Créance Etat)	744	493

Au titre de l'exercice 2015, le montant du CICE est de 251 K€.

Détail des principaux postes du bilan et du compte de résultat (en k€)

NOTE 1 - IMMOBILISATIONS

en Keuros	Val. Brute au début de l'exercice	Acquisitions de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Virement de poste à poste	Val. Brute en fin d'exercice
Frais de développement	101				101
Fonds de commerce	1 081				1 081
Mali de fusion	7 677				7 677
Autres immo. incorporelles	102	4	43		62
Immob. Corporelles (1)	1 495	301	59		1 737
Immob. Financières (2)	21	3 703	1 749		1 975
TOTAL GENERAL	10 476	4 008	1 851		12 633
(1) dont aménagts des constructions					
agencements installations	725	5			729
informatique	585	276	45		816
transport					
Mobilier	185	20	14		192
Immobilisations en cours					
	1 495	301	59		1 737
(2) dont entreprises liées:					
Actions propres en voie d'annulation		3 702	1 745		1 957
Actions propres pour croissance externe					
Prêt au personnel	5				5
et dont dépôts et cautionnements	16		4		12
	21	3 703	1 749		1 975

NOTE 2 - AMORTISSEMENTS

en K euros	Montants au début de l'exercice	Augmenta - tions	Diminu - tions	Virment de poste à poste	Montants en fin d'exercice
Frais de développement	101				101
Autres immo. incorporelles	695	1	43		652
Immob. Corporelles (1)	1 114	173	60		1 227
TOTAL GENERAL	1 911	174	104		1 981
(1) dont aménagements constructions					
agencement des installations	487	68			554
informatique	529	88	46		570
transport					
Mobilier	99	18	14		103
	1 114	173	60		1 227

NOTE 3 - FRAIS DE DEVELOPPEMENT

Néant.

NOTE 4 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

en K Euros	Montants au début de l'exercice	Augmen - tations	Montants repris car utilisé	Montants repris car non utilisé	Montant en fin d'exercice
Provisions pour risques et charges					
Charges sociales sur actions gratuites	1	14		1	14
Autres provisions pour risques et charges	256	98	32	47	275
Dépréciations :					
Créances clients		23			23
Autres provisions					
Total provisions	258	135	32	48	312
Dont dotations et reprises :					
d'exploitation		41	32		
financières		14		1	
exceptionnelles		80		47	

Le solde des autres provisions pour risques et charges au 31 décembre 2015 est essentiellement constitué de provisions pour risques salariaux.

NOTE 5 - ETAT DES CREANCES

en K Euros	Montants bruts 2015	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Montants bruts 2014
Avances et acomptes	31	31			38
Clients et comptes rattachés	9 548	9 548			9 886
Personnel	30	30			29
Autres impôts et assimilés (*)	4 005	1 263	2 742		4 658
Autres créances	35	35			28
Charges constatées d'avance	507	507			431
Total	14 157	11 415	2 742		15 070

en K Euros	Montant créance nette d'impôt sur les sociétés au titre de l'année :	
	CIR / IS	CICE
2012	888	
2013	837	195
2014	564	298
2015 (1)	597	251
Total	2 886	744

(1) CIR 2015 comptabilisé en produit à recevoir : 1086 K€ duquel est déduit l'impôt sur les sociétés 2015 : (-489) K€

NOTE 6 - ETAT DES DETTES

en K euros	Montants bruts 2015	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Montants bruts 2014
Emprunts et dettes Ets crédit	1	1			1
Avances conditionnées					
Comptes courants associés	1	1			1
Dettes fournisseurs et cptes rattachés	1 670	1 670			1 526
Dettes sociales	4 812	4 812			4 492
Autres impôts et assimilés	2 935	2 935			3 070
Produits constatés d'avance	1 746	1 746			2 252
Autres dettes	716	716			488
Total	11 882	11 882			11 830

NOTE 7 - DIFFERENCES D'EVALUATION SUR ELEMENTS FONGIBLES

* Il n'y a pas de valeurs mobilières de placement de type OPCVM au 31 décembre 2015.

* La société a ouvert auprès des banques Société Générale et Caisse d'Epargne des comptes courants rémunérés. A la clôture de l'exercice, 1196 K€ sont sur le compte de la Caisse d'Epargne et 1009 K€ sont sur le compte de la Société Générale. Les intérêts courus au 31 décembre 2015 s'élèvent à 1 K€.

* Les autres valeurs mobilières de placement dont le montant s'élève à 12 K€ correspondent à l'achat par SOFT COMPUTING de 1354 de ses propres actions acquises par le biais du contrat de liquidité signé avec la société ODDO corporate. Au 31 décembre 2015, aucune dépréciation n'est à constater.

NOTE 8 : ACTIONS GRATUITES

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2011 a autorisé la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites destinées aux salariés dans la limite de 10% du capital de la société.

Conformément à cette autorisation, le conseil d'administration du 13 mars 2014 a attribué 5000 actions gratuites à destination de salariés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 octobre 2015 a autorisé la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites destinées aux salariés dans la limite de 10% du capital de la société. Conformément à

cette autorisation, le conseil d'administration du 16 novembre 2015 a attribué 48000 actions gratuites à destination de salariés.

L'attribution ne sera définitive qu'au terme d'une période d'acquisition de deux ans et est subordonnée au maintien de la situation de salarié à la date de transfert de propriété

Les principales caractéristiques des attributions en cours sont les suivantes :

Plans d'attribution gratuite d'actions		
Date d'autorisation de l'assemblée générale	17/05/2011	29/10/2015
Date d'attribution par le conseil d'administration	13/03/2014	16/11/2015
Nombre cumulé d'actions attribuées au titre du plan	5000	48000
Cours de l'action à la date d'attribution	6,30 €	9,69 €
Conditions d'acquisition des actions	Condition de présence	
Période d'acquisition	2 ans	
Mode d'attribution	Attribution d'actions nouvelles	
Provision constatée au bilan	14 K€	

NOTE 9 - COMPTES DE PRODUITS A RECEVOIR ET DE CHARGES A PAYER

Produits à recevoir (en K euros)	31/12/2015	31/12/2014
Clients et comptes rattachés	1 476	1 796
Autres créances	1 369	1 214
Total	2 845	3 010

Charges à payer (en K euros)	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1	1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	615	424
Dettes fiscales et sociales	3 832	3 525
Total	4 448	3 951

NOTE 10 - COMPTES DE REGULARISATION

Produits constatés d'avance (en K euros)	31/12/2015	31/12/2014
Produits d'exploitation	1 746	2 252
Total	1 746	2 252

Les produits constatés d'avance découlent de la comptabilisation à l'avancement des contrats au forfait.

Charges constatées d'avance (en K euros)	30/12/2015	31/12/2014
Charges d'exploitation	507	431
Total	507	431

Les charges constatées d'avance découlent de la comptabilisation de factures concernant des périodes postérieures à la clôture de l'exercice.

NOTE 11 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Annulés pendant l'exercice	Total en fin d'exercice
Actions ordinaires	0,20 euro	2 512 236	0	249 269	2 262 967

Il reste au 31 décembre 2015 en immobilisations financières 224 109 actions acquises en vue de les annuler. Celles-ci sont donc comptabilisées en compte « 277200 - Actions propres en voie d'annulation ».

En outre, il reste en valeurs mobilières de placement 1354 actions acquises via le contrat de liquidité.

Situation des actions auto détenues au 31 décembre 2015 :

	Fin 2015	Fin 2014
Quantité achetée	225 463	1954
Prix d'acquisition moyen en €	8,74	6,02
Montant en K€	1970	12
Frais de courtage	14	5

NOTE 12 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au 31/12/2013	502	6 800	94	6 455	1 565	15 416
Affectation du résultat 2013				1 565	-1 565	
Dividendes				-627		-627
Résultat au 31/12/2014					1 677	1 677
Capitaux propres au 31/12/2014	502	6 800	94	7 393	1 677	16 466
Affectation du résultat 2014				1 677	-1 677	
Réduction de capital	-50	-1 695				-1 745
Dividendes				-546		-546
Résultat 31/12/2015					2 235	2 235
Capitaux propres au 31/12/2015	453	5 105	94	8 524	2 235	16 410

NOTE 13 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations allouées au 31 décembre 2015 aux dirigeants de la société, y compris les 2 dirigeants administrateurs, s'élèvent à 864 K€ et concernent 6 personnes au total.

Au 31 décembre 2014 ces rémunérations s'élevaient à 837 K€ et concernaient 6 personnes.

NOTE 14 - EFFECTIF MOYEN

	31/12/2015	31/12/2014
Cadres	360	360
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	18	18
Total	378	378

NOTE 15 - CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'affaires est essentiellement réalisé en France :

CA Secteur / CA total (%)	2015	2014
Distribution & e-Commerce	40 %	35 %
Banque & Assurance	26 %	33 %
Services	21 %	21 %
Industrie	13 %	11 %

NOTE 16 - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

	31/12/2015	31/12/2014
Produits de cession des valeurs mobilières de placement	19	25
Reprise de provisions financières	1	
Gains de change		1
Escomptes accordés		
Moins value sur cession de VMP		-2
Dotations aux provisions financières		
Pertes de change	-2	
Résultat financier	19	24

NOTE 17 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

	31/12/2015	31/12/2014
Autres charges et produits exceptionnels de gestion	-317	17
Dotations aux provisions exceptionnelles	-80	-136
Reprises de provisions exceptionnelles	47	68
Résultat exceptionnel	-350	-51

Il s'agit essentiellement de charges et produits relatifs à des litiges salariaux

NOTE 18 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

SITUATION FISCALE DIFFEREE	Bases	Montant d'impôt
ALLEGEMENTS EN BASES		
Provision pour perte à terminaison	14	5
Contribution sociale de solidarité des sociétés	59	20
Participation	72	24
ARD et déficits reportables		
Economie d'impôt latente (taux 33,33% au 31/12/15)	145	49

NOTE 19 - VENTILATION DE L'IMPOT SOCIETE

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	2 033	596	1 437
+ Résultat exceptionnel	-350	-106	-244
+ Participation	-72		-72
Résultat comptable	1 611	489	1 121

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015, tient compte de la créance relative au Crédit d'Impôt Recherche 2015.

NOTE 20 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Indemnités de départ à la retraite

	2015	2014
Montant provision en K€	1 035 K€	864 K€
Hypothèse de taux d'actualisation	2,03%	2,4%

Le montant des engagements de retraite est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés. Le montant de l'engagement est égal à la somme des droits individuels acquis au jour du départ à la retraite auxquels sont appliqués les éléments suivants :

Convention collective	Bureaux d'études techniques
Age de départ à la retraite	67 ans
Augmentation des salaires	de 0.5% à 5% en fonction des tranches d'âge
Rotation du personnel	de 1.5% à 20% en fonction des tranches d'âge

La loi de financement de la sécurité sociale a apporté des modifications sur la situation de mise à la retraite d'un salarié à l'initiative de l'employeur. L'indemnité de départ à la retraite serait soumise à charges sociales.

Compte tenu du contexte actuel de baisse des taux du marché monétaire et du faible taux d'inflation, dans l'hypothèse où nous retiendrions un taux constant d'actualisation financière de 2,4%, le montant des engagements de retraite s'élèverait à 975 K€ au 31/12/2015.

Il n'y a pas d'engagement particulier envers les dirigeants en matière de retraite.

Caution financière

Une caution financière a été signée le 31/07/2008 en faveur de la SOCIETE D'ECONOMIE PARIS SEINE - SEMPARISEINE à hauteur de 195 K€ pour les locaux occupés quai de Grenelle.

NOTE 21 - INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

Dénomination	Nombre de titres détenus	Pourcentage de participation	Valeur d'achat	Valeur nette d'inventaire
Soft Computing (actions Propres)	1 354,00		12	12

Mouvements intervenus au cours de l'exercice sur les actions propres en K€:

En K€	31/12/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2014
Actions acquises via le contrat de liquidité	12			12
Dépréciation des actions propres				
Actions propres pour annulation		3 702	1 745	1 957
Solde	12	3 702	1 745	1 970

NOTE 22 : INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	SEREC AUDIT				GRANT THORNTON			
	Montant		%		Montant		%	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
AUDIT								
Commissariat aux comptes, Certification,	39,8	39,5	54,5%	58,5%	28,2	28	38,6%	41,5%
Autres diligences directement liées					5		6,8%	
Sous-total	39,8	39,5	55%	59%	33,2	28	45,5%	41,5%
AUTRES PRESTATIONS								
Juridique, fiscal, social								
Technologies de l'information								
Audit interne								
Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)								
Sous-total								
TOTAL	39,8	39,5	55%	59%	33,2	28	45%	41%

NOTE 23 - FACTEURS DE RISQUE

Risques clients

Soft Computing cible pour l'essentiel une clientèle de grands et très grands comptes. Les risques de défaillance des clients sur ce segment sont donc limités.

- L'activité de conseil est rarement l'objet de contentieux client. Par ailleurs, l'expérience du conseil a poussé Soft Computing, dès sa création, à mettre un accent particulier sur la qualité de ses

prestations, le respect des engagements pris avec les clients et la fidélisation. Dans ces conditions, les risques de litige sur des prestations sont limités.

- Un compte client déformé en décembre par la saisonnalité de la facturation : le groupe est soumis à la saisonnalité traditionnelle des activités de conseil aux entreprises : surpondération de la facturation au quatrième trimestre et plus particulièrement en décembre. Ce phénomène tend à gonfler le compte client à fin décembre, sans que ceci constitue un risque particulier pour le groupe.
- Une attention toute particulière est apportée en permanence à la gestion des comptes clients, grâce au respect des procédures internes permettant de réduire les délais de paiement :

A fin décembre 2015, le ratio client s'améliore passant à 74 jours de chiffre d'affaires, contre 77 jours fin 2014.

- Un provisionnement prudent : les comptes clients sont scrutés mensuellement à la lumière des revues de projet et systématiquement provisionnés en cas de risque pressenti ou avéré. A fin décembre 2015, la provision pour clients douteux s'élève à 23 K€.

Risques de taux et de liquidité

Le niveau de trésorerie est largement positif (3,8 M€ à fin décembre 2015), la société ne fait pas appel à l'emprunt bancaire et n'utilise pas ses lignes de concours courants.

Risques sur affaires en cours

Les risques sur affaires en cours concernent les contrats au forfait à cheval sur deux exercices. Ceux-ci ont fait l'objet d'une comptabilisation à l'avancement audité par les Commissaires aux Comptes sur la base des éventuels dérapages constatés sur les planifications du reste à faire à fin janvier.

Risques liés à la politique d'assurance

Dans le cadre de son activité, Soft Computing a souscrit toutes les polices d'assurance habituelles relatives à son activité.

En particulier, les dommages engageant la responsabilité civile d'exploitation de Soft Computing sont couverts à hauteur de 8 M€ dont 1,5 M€ pour les dommages matériels et immatériels. La responsabilité civile professionnelle couvre tous dommages à hauteur de 2,5 M€.

Depuis sa création, Soft Computing a eu à faire appel à sa police d'assurance responsabilité civile une seule fois en 20 ans, au début de l'année 2009.

Le coût global des primes d'assurances est d'environ 51 K€, et les franchises sont négligeables.

Risques liés au départ d'hommes clés

La dimension humaine de l'entreprise et sa structure de gestion des ressources humaines sont des gages de stabilité des équipes, et notamment des hommes clés.

Cependant, dans l'hypothèse où des personnes clés venaient à quitter l'entreprise, le groupe pourrait subir une baisse de chiffre d'affaires liée à la perte de relations privilégiées avec certains clients. Cette baisse de chiffre d'affaires pourrait alors avoir un impact sur la rentabilité du groupe.

Risques de marché

Les disponibilités de Soft Computing sont systématiquement placées en instruments monétaires à court terme qui ne présentent aucun risque de marché.

Risque lié à la concurrence

Le positionnement de spécialiste vertical de Soft Computing protège le groupe de ces principaux concurrents qui, positionnés horizontalement, sont moins pertinents dans leur réponse au marché et, moins pointus, sont plus exposés aux retournements de cycles.

Cependant, la tendance à la concentration des fournisseurs référencés chez les grands comptes, clientèle traditionnelle du groupe, pourrait amener certains clients à préférer des prestataires plus importants en taille, bien que moins spécialisés, à des spécialistes pointus mais dont la taille est insuffisante pour générer un volume d'achat significatif à leur échelle. Cette situation, si elle s'avérait, pourrait avoir un impact sur les prix, donc sur la rentabilité du groupe, voire sur le chiffre d'affaires.

Risque lié à la délocalisation offshore

Les délocalisations touchent en particulier les services informatiques. Cette évolution vers la délocalisation offshore ne concerne pas le conseil et les opérations de Soft Computing qui nécessitent une proximité culturelle et physique au client. Pour la partie « technologie » qui représente près de 52 % de l'activité du groupe, les activités au forfait pourraient à terme être confrontées à une concurrence offshore à bas prix. Dans une telle hypothèse, les prix seraient tirés à la baisse et pourraient impacter négativement l'activité et la rentabilité du groupe.

Risque lié aux évolutions technologiques

Soft Computing délivre des prestations. Le rythme actuel d'évolutions technologiques est un facteur de croissance pour Soft Computing :

- Elles induisent un surcroît de travail pour assurer les mutations,
- elles tirent les activités de conseil liées aux choix d'outils.

Cependant, le capital connaissance des équipes de Soft Computing, notamment sur les offres technologiques, constitue le levier de la croissance et de la rentabilité. Une rupture technologique majeure et mal anticipée par le groupe pourrait induire un décalage entre les savoir-faire disponibles dans les équipes et la demande du marché. Dans cette hypothèse, le chiffre d'affaires et la rentabilité se verraient affectés.

Risque lié à la croissance

Soft Computing a démontré sa capacité à maîtriser sa croissance dans les périodes de fortes croissances (internes et externes), grâce à une structure d'accueil toujours adaptée en avance aux prévisions budgétaires.

La structure actuelle de Soft, les procédures de fonctionnement et les outils de pilotage permettent d'absorber facilement cette croissance :

- Recrutement : la direction des Ressources Humaines est calibrée pour recruter à un rythme supérieur à celui constaté en 2015.

- Pilotage : le système de gestion et les procédures de contrôle de gestion projet ont été encore améliorés en 2015, permettant d'accroître la visibilité et l'anticipation de l'ensemble du management.

Cependant, si la demande venait à se redresser plus brutalement que prévu, l'impact pourrait être pour le groupe un ralentissement de sa propre croissance, voire une décroissance de l'activité, à la suite de deux phénomènes : une tension soudaine sur le marché de l'emploi et une augmentation soudaine et forte des démissions qui perturberaient la production.

Autres risques

Les autres risques, listés ci-dessous, ne sont pas significatifs :

- Risques de garantie : néant, car aucun contrat au forfait livré en 2015 n'est en période de garantie aujourd'hui.
- Risques de change : néant, car la quasi-totalité des factures émises est en euros.
- Risques sur instruments dérivés : néant, car le groupe n'utilise pas d'instruments dérivés.
- Risques liés aux acquisitions futures : néant, car aucun engagement non finalisé n'a été pris au cours de l'exercice 2015, ni au cours du premier trimestre 2016, pour des acquisitions potentielles en 2016.
- Risques industriels et environnementaux : néant, car le groupe exerce exclusivement des activités de services.
- Risques réglementaires : néant.

NOTE 24 - INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Il n'y a pas eu sur l'exercice de transactions conclues à des conditions anormales de marché entre la société et les parties liées.

Il est à noter qu'il y a eu la conclusion de la convention règlementée suivante :

Le 16 novembre 2015, conformément au programme de rachat d'actions voté par l'assemblée générale du 1er juin 2015, la société a racheté hors marché un bloc de 146 600 de ses propres actions auprès de Messieurs Eric Fischmeister et Gilles Venturi, dirigeants et administrateurs de la société. La totalité de l'achat des titres, destinés à être annulée, a été financée par la trésorerie excédentaire de la Société, trésorerie très faiblement productive de produits financiers d'une part, et non valorisée par le marché d'autre part.

Cette opération ne modifie pas le contrôle de la Société exercé par le concert composé de Gilles Venturi et Eric Fischmeister et de sa famille.

NOTE 25 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

Rapport de gestion

RAPPORT DE GESTION

Établi par le Conseil d'Administration et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1er juin 2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

A. Résumé de l'activité 2015

L'exercice 2015 se solde par un chiffre d'affaires de 39,9 millions d'euros contre 38,2 en 2014, soit une hausse de 4.5 %.

L'année 2015 a été marquée par la poursuite de l'amélioration de notre environnement : relance de nouveaux projets, stabilisation de la pression prix, meilleure visibilité sur les budgets. Ce redressement de la demande, combinée avec le fruit de nos efforts des années précédentes, nous a permis de poursuivre l'amélioration de la rentabilité.

Nous avons comme priorité 2015 de continuer à améliorer nos marges. Au final, la marge nette augmente de plus de 16 % pour un tiers grâce à la croissance du volume et pour les deux tiers restants grâce à des gains de productivité.

La croissance résulte principalement d'une augmentation du panier moyen de nos clients : nos dix premiers clients pèsent en 2015 plus de 46 % de notre marge brute. Ceci est le fruit de notre stratégie volontariste de développement de centres de services et démontre notre capacité à commercialiser et à délivrer des projets et des prestations de plus grande envergure en résonance avec l'évolution des attentes de notre marché. En 2015, les centres de services récurrents pèsent près de la moitié de notre activité.

Les gains de productivité proviennent à la fois de meilleurs taux d'activité et du packaging de certaines de nos offres qui a permis des économies d'échelle et plus de revenus sur de la propriété intellectuelle décorrélée de la masse salariale.

B. Faits marquants de l'exercice

Nous avons poursuivi notre croissance en 2015 sur deux tendances de fond :

1. Digitalisation de la relation client : la majorité des nouveaux projets concernent la relation client mobile et sur Internet ou l'expérience et le parcours client multicanal.
2. Big Data : les projets les plus importants sont tirés par le lancement d'initiatives Big Data, notamment en relation avec les réseaux sociaux et les Data Management Platforms.

C. Evènements importants survenus entre la date de clôture et la date du rapport de gestion

Néant

D. Activité

1. Présentation

Soft Computing est une Entreprise de Services du Numérique spécialiste en Digital, Marketing et Big Data, réunissant près de 400 consultants, délivrant des prestations de Conseil, de Technologie et de Marketing Services.

Les actions de la société Soft Computing sont cotées sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0000075517, Reuters : SFT.PA, Bloomberg : SFT.FP) et font partie de l'indice IT.CAC Allshares. L'introduit - Teneur de Marché est la société Oddo.

2. Evolution du Chiffre d'affaires 2015

Le Chiffre d'affaires du groupe Soft Computing ressort à 39,9 millions d'euros, en hausse de 4,5% par rapport à l'exercice 2014.

Nous avons continué le ré-équilibrage sectoriel en 2015, la part du secteur de la Distribution continuant de croître de 35 à 40 % de notre chiffre d'affaires, tirée notamment par la croissance du e-Commerce, que ce soit dans la distribution spécialisée, la VPC ou l'alimentaire.

Ainsi, sur la période, l'exposition au secteur banque et assurance passe de 33 à 26 % du chiffre d'affaires tandis que le secteur de la Distribution, GSS, GSA, e-Commerce, luxe et VPC, passe de 35 à 40 %.

E. Evolution récente et perspectives d'avenir

La société va continuer ses efforts en recherche et développement et en recrutement afin d'enrichir son offre, de renforcer ses compétences et d'accentuer sa présence sur ses marchés. Nous restons calés sur notre plan stratégique basé sur la spécialisation. Celui-ci vise à cultiver un positionnement de référence sur trois spécialités, le Digital, le Marketing et la Big Data en proposant à nos clients des services pointus et différenciant intégrant conseil, technologie et marketing services.

Pour 2016, nous anticipons une poursuite de notre croissance. Plus de la moitié de notre chiffre d'affaires est en effet purement récurrent sur des contrats pluriannuels, de centres de services ou de gestion de programmes marketing. A ceux-ci s'ajoutent les grands projets de transformation sur lesquels nous

accompagnons nombre de nos plus importants clients dans la durée. Ces deux facteurs contribuent à une meilleure visibilité et réduisent notre exposition au caractère cyclique propre à notre secteur d'activité.

F. Comptes

a) Examen du compte de résultat

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles retenues pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à un bénéfice de 2 M€, en hausse de 47% comparé à 2014 (1,4 M€).

Le résultat financier de l'année est positif de 19 K€ contre 24 K€ en 2014.

Le résultat exceptionnel est quant à lui négatif de -350 K €. En 2014, le résultat exceptionnel s'élevait à -51 K€.

Le résultat net après impôt s'établit à 2 235 K€ après comptabilisation du Crédit d'Impôt Recherche 2015 pour 1 086 K€.

b) Examen du bilan

Actif immobilisé : Celui-ci est en hausse passant de 8,6 M€ en 2014 à 10,7 m€ sur l'année 2015. La hausse est principalement due à la détention d'actions propres pour +1,9 M€.

Actif circulant : Il s'élève à 18 M€ en 2015 contre 20 M€ en 2014, la baisse s'explique pour moitié en raison de la baisse des créances, et en raison de la baisse de la trésorerie.

Capitaux propres : Ceux-ci restent stable s'élevant à 16,4 M€ contre 16,5 M€ en 2014.

Dettes : le niveau de dettes est quasi identique à 11,9 M€ en 2015 ainsi qu'en 2014.

Les produits constatés d'avance sont en baisse de 0,5 M€.

Délais fournisseurs en K€ (hors factures non parvenues)		
	31/12/2015	31/12/2014
Factures non échues	657	271
1 à 30 jours	340	746
31 à 90	39	36
+ de 90 jours	19	49
Total	1 055	1 102

c) Activité en matière de R & D

Les domaines de recherche menés au cours de l'année 2015 par Soft Computing et retenus éligibles et au titre du CIR sont les suivants :

- Les technologies Big Data « hybrides » où l'on intègre des données externes non structurées et hétérogènes de manière aisée et fluide dans les entrepôts de données (internes et structurées) pour

permettre aux directions métiers d'extraire et de créer de nouveaux indicateurs métiers. Ces travaux déboucheront sur le lancement d'une offre "Soft Data Lake ready". De l'investissement matériel a été réalisé en 2015.

- L'exploration des techniques de big data pour analyser et comprendre le parcours multicanal des clients qui mènent à signature/rupture : modélisation d'un scoring des parcours pour savoir lequel va être contractualisant ou pas, lequel va conduire à une rupture.
- La poursuite des développements de la plate-forme DMP
- La Recherche et définition d'un algorithmes basé sur les techniques de text minig pour proposer des substitution de produits, dans le cadre de l'offre Soft Retail Ready
- L'étude de techniques d'extrapolation et de segmentation avancée

Les marques Soft Computing ainsi que les noms de domaine Internet correspondants sont déposés en France par Soft Computing.

d) Actions propres

A fin décembre 2015, Soft Computing détient 1354 de ses propres actions dans le cadre de son contrat de liquidité signé avec la société ODDO corporate pour une valeur de 12 K€ contre 1954 actions en 2014 pour une valeur de 12 K€.

En dehors du contrat de liquidité, il reste 224 109 actions en immobilisations financières pour 1,9 M€, celles-ci sont affectées à l'annulation.

A la clôture il reste :

Quantité achetées : 225 463 actions

Prix d'acquisition moyen : 8,74 €

Montant : 1 970 K€

Frais de courtage : 14 K€

Valorisation de l'action au 31 décembre 2015 : 9,54 €

A la clôture de l'exercice 2015, les actions propres acquises via le contrat de liquidité ont une valeur d'inventaire de 12 333 € avec un cours moyen unitaire du mois de décembre 2015 de 9,30 €.

e) Changement de méthodes comptables

Aucun changement de méthode n'est constaté sur l'exercice.

G. Situation et évolution de l'activité des filiales

Soft Computing n'a plus de filiale depuis le 1^{er} janvier 2009

H. Renseignement relatif à la répartition du capital

Il n'y a pas eu de changements majeurs sur le contrôle de Soft Computing en 2015. Seule la part d'auto détention a significativement variée sur l'exercice passant de 0,08% du capital à près de 10% suite aux opérations suivantes :

- Rachat par la société hors marché d'un bloc de 77 509 de ses propres actions représentant 3,43% de son capital auprès de la société Odysée Venture.
- Rachat un bloc de 146 600 de ses propres actions représentant 6,48% de son capital auprès des dirigeants et administrateurs de la société.

Ces opérations ne modifient pas le contrôle de la Société exercé par le concert composé de Gilles Venturi et Eric Fischmeister et de sa famille. Ces actions auto détenues sont destinées à être annulées.

	Au 31 décembre 2015			Au 31 décembre 2014			Au 31 décembre 2013		
	Nombre d'actions	% capital	% des droits de vote (3)	Nombre d'actions	% capital	% des droits de vote (3)	Nombre d'actions	% capital	% des droits de vote (3)
Famille FISCHMEISTER	870 276	38,46%	41,78%	943 576	37,56%	41,40%	944 776	37,61%	41,44%
Gilles VENTURI	865 834	38,26%	42,11%	939 134	37,38%	43,40%	940 439	37,43%	43,44%
Autodétention (2)	225 463	9,96%	5,33%	1 954	0,08%	0,05%	2 773	0,11%	0,06%
Autres (1)	127 421	5,63%	6,27%	127 411	5,07%	3,45%	127 410	5,07%	3,44%
Public	173 973	7,69%	4,28%	500 161	19,91%	11,70%	496 838	19,78%	11,62%
TOTAL	2 262 967	100%	100%	2 512 236	100%	100%	2 512 236	100,00%	100,00%

(1) Actionnaires inscrits au nominatif (2) Actions sans droit de vote exerçable en assemblée (3) Droits de vote théorique

NB : La proportion du capital de Soft Computing détenue par ses salariés au travers d'une gestion collective est inférieure à 3%.

La société Odysée Venture qui détenait en 2013 et 2014 près de 12,3% du capital est passée en dessous du seuil de 10% au 31/12/2015.

I. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2 235 304 € que nous vous proposons d'affecter en report à nouveau.

Par ailleurs, nous vous proposons la distribution d'un dividende de 0,50 € par action prélevé sur le report à nouveau.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET
2012	627 528,00 €
2013	627 382,50 €
2014	545 968,00 €

J. Stock-options / Actions gratuites

Tous les plans de stock-options sont expirés. Il n'y a pas d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours.

Il n'y a pas de dilution potentielle du capital de Soft Computing au 31 décembre 2015 au titre des stock-options.

Un plan d'attribution de 48 000 actions gratuites destinées aux salariés est en cours conformément à la décision du conseil d'administration du 16 novembre 2015.

La dilution potentielle pouvant résulter de l'exercice de ce plan est de 2,12%.

K. Rémunération des mandataires sociaux versée durant l'exercice 2015

	2015	2014
Eric FISCHMEISTER	149 571 €	134 002 €
Gilles VENTURI	148 206 €	132 637 €

Cette rémunération est composée d'une partie fixe de 130 000 €, d'une partie variable de 15 570 € et d'un avantage en nature concernant un véhicule pour le restant.

Aucun engagement particulier de la société n'a été consenti aux mandataires sociaux à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci.

L. Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées par les administrateurs dans toute société durant l'exercice

En application de la Loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relatives aux nouvelles régulations économiques, nous vous présentons la liste de l'ensemble des autres mandats et fonctions exercées par chacun de vos mandataires, dans toutes sociétés, durant l'exercice :

Administrateur	Sociétés
Eric FISCHMEISTER	
Gilles VENTURI	Voltaire Fund (UK) ****,
François-Henri PINAULT	**Sonova management SAS, **Artémis SA, **Financière Pinault SCS et SCA, **Kering SA, ***SC Château Latour, Yves Saint Laurent SAS, *Boucheron SAS, Kering holland NV, **Sowind Group, Puma SE, Bouygues SA, BRIONI SPA, Volcom Inc, ****Stella Mc Cartney, Sapardis SE, **Kering International Limited UK, ****Kering UK Services Limited, Kering Netherlands BV, Manufacture et fabrique et montres et chronomètres Ulysse Nardin le Locle, Kering Eyewear,
Emmanuel CHAIN	**Eléphant et Cie, **Eléphant At Work, ** Eléphant Adventures, ** Groupe Eléphant, **Elephant cinema, Elephant Italia SRL, Izen productions limited, Chalkboard tv limited, **Elephant rights, **Centre de Formation des Journalistes (CFJ), **Association HEC Alumni
Christine BONTEIL	**Paris Canal, Association Comité Bougainville, OPCA transports
Florence HAYOT	**Usine du François, **Les Films du Dorlis, **Procyon, **SCI La Brillère, **SCI du 127

Légende : Pas d'étoile : administrateur
 * Membre du Conseil de Surveillance
 ** Gérant
 *** Membre du Conseil de Gérance
 **** Board of Directors

M. Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39-4 du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées aux dits articles dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 24 817 €.

N. Tableau des résultats des cinq derniers exercices.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

O. Conséquences sociales de l'activité 2015

1. Effectif

L'effectif du groupe est de 379 personnes au 31 décembre 2015 contre 382 personnes au 31 décembre 2014. La répartition hommes / femmes en 2015 est de 61/39 contre 60/40 en 2014.

L'âge moyen est de 36,9 ans en 2015 contre 36,4 en 2014.

60 personnes ont été embauchées sur l'année. Il y a eu 63 départs. Le taux global de rotation non maîtrisée du personnel en 2015 est d'environ 11.5 %.

En 2015, 3 CDD ont été conclus dont 2 pour des opérations d'enquête ponctuelle et 1 pour un remplacement.

Forte de 19 nationalités en 2015 (contre 20 en 2014), la société a développé une richesse multiculturelle au fil des années. Une charte de la diversité a été signée en 2008.

2. Organisation du temps de travail

L'horaire moyen mensuel est de 151,67 heures.

En 2015 vingt-quatre salarié(e)s ont bénéficié de contrats à temps partiel dont 10 sont des congés parentaux d'éducation. A la fin de l'année, la société compte huit congés parentaux.

Il est peu fait appel aux heures supplémentaires, des surcharges ponctuelles se trouvent régularisées par l'annualisation du temps de travail.

Le taux d'absentéisme pour maladie est de 1,90 % en 2015 contre 1,71 % en 2014.

3. Rémunérations

Les salaires moyens sont stables entre 2015 et 2014.

Le bilan concernant l'égalité professionnelle hommes/femmes fait apparaître des écarts de 0 à 4 % selon les catégories professionnelles, dans un sens comme dans l'autre.

L'analyse n'est pas aisée compte tenu de la taille des échantillons combinée, à des métiers différents, et à des facteurs complémentaires comme l'âge, l'ancienneté, le lieu géographique pour une même catégorie.

Présentés au comité d'entreprise, ces écarts n'ont pas été considérés comme significatifs car la moyenne des écarts est globalement faible. Pour les maxima, des indicateurs objectifs de type âge ou ancienneté entraînent forcément des différences dans un sens ou dans l'autre lorsque l'échantillon est réduit.

4. Relations sociales

Bilan de l'année 2015 :

- 13 réunions du Comité d'Entreprise
- 4 réunions CHSCT
- 1 réunion commission « mutuelle-prévoyance »
- 1 réunion commission « télétravail »

- 1 réunion commission « formation professionnelle et de l'emploi»
- Carence réunions Délégués du Personnel
- Organisation dialogue social :
 - Bilan « Contrat de génération »
 - Accord « Egalité Hommes / femmes »
 - Rapport de situation comparée « Egalité Hommes / femmes »

5. Conditions d'hygiène et sécurité

Rien à signaler

L'activité de la société n'est pas sujette par nature aux accidents de travail, si ce n'est les accidents de trajet (six cette année).

6. Formation

La Formation professionnelle continue est considérée dans le groupe comme un atout majeur de compétitivité et de qualité de service.

Un travail de fond a été réalisé pour recueillir les besoins de formation individualisés et réaliser les actions de formation pour accompagner le développement des collaborateurs et celui de l'entreprise.

Les dépenses de formation 2015 représentent environ 2.86 % de la masse salariale (à comparer à 2.4% en 2014), avec une moyenne de 1.4 jour par personne (à comparer à 1.1 jour en 2014).

7. Emploi et insertion des travailleurs handicapés

La société emploie à ce jour deux travailleurs handicapés et travaille avec l'AGEFIPH pour les postes à pourvoir compatibles avec l'emploi de travailleurs handicapés. Le groupe a recours régulièrement à un ESAT.

L'entreprise s'acquitte de ses obligations en termes de contribution AGEFIPH.

8. Œuvres sociales

Les dotations aux œuvres sociales du CE sont égales à 0,24% de la masse salariale du groupe. Elles ont permis pour l'année 2015 l'organisation de :

- Distribution de chèques vacances,
- Un week-end à l'expo de Milan 2015,
- Subvention voyage,
- des soirées de futsal,
- une soirée en 2015 à l'Opéra,
- Pour la fin de l'année : à Paris fête foraine, à Lille : spectacle de fin d'année
- Course 10 km de la Grande Braderie de Lille
- Remboursement plafonné à 90€ de l'inscription à une activité culturelle ou sportive
- Subventionnement d'achat à la téléboutique Kalidea
- Chèques Cadeaux naissance

9. Sous-traitance

Le groupe fait peu appel à la sous-traitance (trois consultants en moyenne par an), en cas de besoin d'une expertise spécifique, achetée soit chez un éditeur, soit en freelance, soit dans une SSII.

10. Informations environnementales

Le groupe a signé fin 2005 le Pacte Mondial des Nations Unies pour le développement durable, « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Notre activité de services est par nature peu impactante sur l'environnement, mais nous pouvons y contribuer modestement en étant vigilant sur les consommables et le papier, sur l'électricité et l'eau, sur les émissions de Co2 liées aux déplacements de nos salariés, et sur la manière dont nous pouvons intensifier notre action en faveur des handicapés.

11. Informations sociétales

Les informations sociétales telles que définies par le décret d'application de l'article 225 de la loi Grenelle II ne sont pas applicables à la société compte tenu de ses activités.

P. Conséquences environnementales de l'activité

Néant, car la société exerce exclusivement une activité de services.

Q. Délégation accordée par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

1. Actions gratuites

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 octobre 2015, le conseil d'administration a été autorisé à procéder, en une ou plusieurs fois, conformément aux articles L 225-197-1 et L 225-197-2 du Code de Commerce, à l'attribution d'actions gratuites ordinaires de la société, existantes ou à émettre au profit :

- Des membres du personnel de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L 225-197-2 du Code de commerce ou de certaines catégories d'entre eux,
- Et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement ne pourra dépasser 10 % du capital social existant au jour de la première attribution décidée par le conseil d'administration.

Cette autorisation est valable jusqu'au 29 décembre 2018.

2. Autres délégations

L'assemblée générale mixte 23 mai 2013 et du 3 juin 2014 et du 1^{er} juin 2015 a autorisé le conseil d'administration à procéder à diverses opérations sur le capital de la société :

Nature de l'opération	Plafond	Date d'autorisation	Date d'expiration
Augmentation de capital réservée aux actionnaires	2 000 000 euros	01/06/15	01/08/17
Emission de diverses valeurs mobilières avec suppression du DPS	2 000 000 euros	01/06/15	01/08/17
Augmentation du montant des émissions en cas de demandes excédentaires	2 000 000 euros	01/06/15	01/08/17
Augmentation de capital social en vue de rémunérer des apports en nature de titres	10% du capital social	01/06/15	01/08/17
Réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions	10% du capital social	01/06/15	01/06/17
Attribution d'options de souscription et /ou d'achat d'actions de la société au personnel	5% du capital social	03/06/14	03/08/17
Attribution d'actions gratuites au personnel et/ou mandataires	10% du capital social	29/10/15	29/12/18
Programme de rachat d'action	10% du capital social	01/06/15	01/12/16

Abréviations : DPS : Droit Préférentiel de Souscription
PEE : Plan d'Epargne Entreprise

R. Principaux risques et incertitudes auxquelles la société est confrontée

La société n'est confrontée à aucun risque ou incertitude majeures autres que ceux indiqués dans l'annexe.

Le Conseil d'Administration

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE :					
Capital social	533 723	533 723	502 447	502 447	452 593
Nombre des actions ordinaires existantes	2 668 613	2 668 613	2 512 236	2 512 236	2 262 967
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
Par convention d'obligations					
Par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE :					
Chiffre d'affaires hors taxes	34 504 140	35 617 387	36 869 583	38 228 747	39 930 454
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-23 744	-376 301	973 535	1 356 863	1 896 415
Impôts sur les bénéfices	-831 722	-924 796	-818 517	-337 534	-624 441
Participation des salariés due au titre de l'exercice					72 315
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	789 712	387 884	1 565 159	1 677 449	2 235 303
Résultat distribué	601 065	627 528	627 383	545 968	1 021 252
RESULTAT PAR ACTION :					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,30	0,21	0,71	0,67	1,08
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,30	0,15	0,62	0,67	0,99
Dividende attribué à chaque action	0,30	0,25	0,25	0,25	0,50
PERSONNEL :					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	352	353	358	378	378
Montant de la masse salariale de l'exercice	17 067 852	17 573 913	18 094 535	19 070 266	19 589 627
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	8 470 786	8 654 006	8 686 739	9 089 347	9 502 476

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Soft Computing

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **SOFT COMPUTING**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 **Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle.

Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que :

- le rapport de gestion ne comprend pas toutes les informations sociales et environnementales prévues par l'article L. 225-102-1 du code de commerce ;
- il n'a pas été procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de vérifier les informations sociales et environnementales.

Paris, le 17 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Olivier Bochet
Associé

Serec Audit

Antoine Gayno
Associé

Information financière retraitée IFRS au 31/12/2015

I/ Bilan

Notes	ACTIF (En K€)	31/12/2015	31/12/2014
Note 1	Ecarts d'acquisition		
	Immobilisations incorporelles	8 167	8 164
	Immobilisations corporelles	509	380
	Actifs financiers	17	21
Note 5	Impôts différés actifs (produit)	415	318
Note 1	Actifs non courants	9 109	8 884
	Clients et comptes rattachés	8 979	9 425
	Autres actifs	4 578	5 145
	Trésorerie & équivalents de trésorerie	3 760	4 905
	Actifs courants	17 317	19 476
	TOTAL ACTIF	26 426	28 360
	PASSIF (En K€)	31/12/2015	31/12/2014
Note 2	Capital	453	502
	Primes	5 105	6 800
	Réserves consolidées	8 084	7 062
	Actions propres	-1 970	-12
	Résultat consolidé	2 149	1 555
	Capitaux propres	13 821	15 908
	Intérêts minoritaires		
Note 3	Passifs financiers		
	Provisions pour risques & charges	1 035	951
	Autres passifs		
	Impôts différés (passif)		
	Passifs non courants	1 035	951
	Passifs financiers	2	2
	Provisions pour risques & charges	288	170
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 639	1 488
	Autres passifs	9 641	9 841
	Passifs courants	11 571	11 501
	TOTAL PASSIF	26 426	28 360

II/Compte de résultat

Notes	COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE (En K€)	31/12/2015	31/12/2014
Note 4	Chiffre d'affaires	39 930	38 229
	Autres produits de l'activité		
	Achats consommés	-4 853	-5 047
	Charges de personnel	-28 782	-28 015
	Charges externes	-2 453	-2 201
	Impôts et taxes	-163	-172
	Dotations aux amortissements	-173	-154
	Dotations aux provisions nettes de reprises	38	-31
	Résultat opérationnel courant	3 546	2 609
	Autres produits et charges opérationnels	-391	-167
	Résultat opérationnel	3 155	2 442
	Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	13	24
	Coût de l'endettement financier brut	-2	-
	Coût de l'endettement financier net	11	24
Note 5	Impôts différés	77	63
Note 5	Impôts exigibles	-1 095	-974
	Résultat net (part du groupe)	2 149	1 555
	Résultat par action (en Euros)	1,05 €	0,62 €
	Résultat dilué par action (en Euros)	1,06 €	0,62 €

III/ Tableau de flux de trésorerie

(En K€)	31/12/2015
Résultat net part du Groupe	2 149
Intérêts minoritaires	
Dotations nettes aux amortissements et provisions	303
Plus et moins values de cession	
Charges liées aux attributions d'actions	59
Impôt calculé (y compris impôt différé)	1 001
Coût de l'endettement financier (net)	-11
Capacité d'autofinancement (avant impôt et coût de l'endettement financier)	3 501
Impôt à payer (hors impôt différé)	-1 078
Variation du besoin en fonds de roulement	-618
CIR encaissé	1 582
Intérêts perçus	13
Autres gains et pertes financiers lié à l'activité	4
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 404
Acquisitions d'immobilisations	-305
Cessions d'immobilisations	4
Décaissements Encaissements liés aux regroupements d'entreprises	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-301
Réduction de capital	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-546
Encaissements d'emprunts	
Remboursements d'emprunts	
Rachat des actions propres	-3 702
Cession des actions propres	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-4 248
Incidence des variations de taux de change	
Variation de trésorerie	-1 146

IV/ Information financière IFRS

PREAMBULE :

Les informations financières ont été examinées par le Conseil d'Administration en date du 17 mars 2016, elles sont composées

- d'un bilan, d'un compte de résultat et d'un tableau de flux de trésorerie retraités selon les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des IFRS
- de la présente Note explicative décrivant la période concernée, les principes d'élaboration, les normes IFRS considérées ainsi que les appréciations et hypothèses retenues.

Conformément à la réglementation en vigueur, la société établit ses comptes sociaux individuels en application du référentiel comptable français.

Outre les comptes sociaux au 31 décembre 2015, le conseil d'administration a décidé de publier des états financiers retraités en appliquant les normes IFRS jugées significatives.

La société ne détenant aucune filiale et n'étant détenue par aucun groupe, ce choix relève du volontariat et non d'une obligation réglementaire.

S'agissant d'une première publication, un bilan d'ouverture au 31 décembre 2014 est présenté en comparatif, ainsi qu'un compte de résultat comparatif au 31 décembre 2014.

Les états financiers présentés sont retraités de l'impact des normes ci-après :

- IAS 1 notamment :
 - maintien en « *autres produits et charges opérationnels* » des éléments non récurrents et individuellement significatifs, comme les indemnités transactionnelles versées
 - reclassement en charges de personnel des taxes assises sur les salaires
 - distinction au bilan des actifs et passifs non courant
- IAS 19R (comptabilisation des engagements de retraites, traitement des écarts actuariels en capitaux propres)
- IFRS 2 (retraitement des actions gratuites)
- IAS 12 (calcul des impôts différés, reclassement de la CVAE en impôts sur le résultat)
- IAS 20 (présentation du CIR en minoration des charges de personnel)
- IAS 36 (Dépréciations d'actifs)

NOTE 1 : ACTIFS NON COURANTS

Montants en K€	31/12/2015	31/12/2014
Fonds de commerce (1)	8 164	8 164
Autres immobilisations incorporelles	3	
Immobilisations corporelles	509	380
Actifs financiers	17	21
Impôts différés actifs (note 5)	415	318
TOTAL GENERAL	9 109	8 883

(1) Dont principalement malis de fusion :

Soft Computing Technologies	6 711 K€
Power ERP	469 K€
Total :	7 180 K€

Un test de dépréciation est réalisé annuellement en fonction d'une approche multicritère (ratios utilisés par les analystes financiers du secteur tels que VE/CA, perspectives de rentabilité).

Lorsque la valeur recouvrable des fonds de commerce est inférieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constatée par référence à la valeur des flux de trésorerie actualisés (Discounted Cash Flow).

Au 31 décembre 2015, la valeur recouvrable des fonds de commerce étant supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

NOTE 2 : ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2015, la société SOFT COMPUTING détient 224 109 de ses propres actions destinées à être annulées et 1354 acquises via le contrat de liquidité, soit un total de 225 463 actions pour un coût de 1 970 K€ :

Ces actions propres sont portées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, et les résultats de cession de ces titres annulés en capitaux propres.

NOTE 3 : PROVISIONS POUR INDEMNITE DE RETRAITE :

Montants en K€	31/12/2015	31/12/2014
Provision pour retraite	1035	864
<i>Hypothèse de taux retenue*</i>	2,03%	2,4%

*taux iboxx

Les écarts actuariels sont intégrés directement en capitaux propres et non en résultats.

NOTE 4 : PAIEMENT EN ACTIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2011 a autorisé la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites destinées aux salariés dans la limite de 10% du capital de la société.

Conformément à cette autorisation, le conseil d'administration du 13 mars 2014 a attribué 5000 actions gratuites à destination de salariés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 octobre 2015 a autorisé la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites destinées aux salariés dans la limite de 10% du capital de la société. Conformément à cette autorisation, le conseil d'administration du 16 novembre 2015 a attribué 48000 actions gratuites à destination de salariés.

Ces attributions d'actions gratuites sont évaluées sur la base du cours de bourse de l'action à la date d'attribution. Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition de droits par contrepartie des capitaux propres. Il en découle une charge de 45 k€ au titre de la période, sans impact sur les capitaux propres.

NOTE 5 : IMPOTS

L'état du résultat au 31 décembre 2015 fait apparaître un produit d'impôt différé de 77 K€ et une charge d'impôt exigible de 1095 K€ correspondant à :

- la charge d'impôt sur les résultats, soit 505 K€ calculée sur la base du résultat fiscal de l'exercice,
- la CVAE, soit 589 K€ au titre de l'exercice ;

La société n'a pas de report déficitaire.

Le CIR au titre de l'exercice 2015 soit 1 130 K€ est présenté en minoration des charges de personnel.

L'impôt différé actif résulte essentiellement de l'imposition différée calculée sur le provisionnement de l'indemnité de retraite.

Rapport des commissaires aux comptes sur les informations financières IFRS

Rapport d'examen limité des Commissaires aux Comptes sur les informations financières IFRS

Soft Computing

Exercice clos le 31 décembre 2015

Monsieur,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de Soft Computing et en réponse à votre demande dans le cadre de la publication de données financières en IFRS sur la base du volontariat, nous avons effectué un examen limité des Informations Financières IFRS relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015 telles qu'elles sont jointes au présent rapport, ci-après les « *Informations Financières IFRS* ». Ces Informations financières IFRS sont constituées d'un bilan, d'un compte de résultat et d'un tableau de flux de trésorerie retraités selon les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des IFRS, et d'une note explicative décrivant la période concernée, les principes d'élaboration et les hypothèses retenues.

Nous précisons que Soft Computing établissant pour la première fois des Informations Financières IFRS au 31 décembre 2015, les informations relatives à l'exercice 31 décembre 2014 présentées à titre comparatif n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen limité.

Ces Informations Financières IFRS ont été établies sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur celles-ci.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les Informations Financières IFRS, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des informations financières avec le référentiel indiqué et les critères définis dans la note annexe explicative.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le préambule de la note explicative qui précise que les Informations Financières IFRS ont été établies en dehors des obligations légales et ne constituent pas des comptes complets au regard du référentiel IFRS tel

qu'adopté dans l'Union européenne. Au regard de ce référentiel, seuls des comptes complets comportant un bilan, un compte de résultat avec une information comparative, un état des variations des capitaux propres, un tableau des flux de trésorerie et des notes aux états financiers peuvent présenter sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, le patrimoine et la situation financière de la société ainsi que le résultat de ses opérations.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Paris, le 17 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Serec Audit

Olivier Bochet
Associé

Antoine Gayno
Associé

Rapport du Président du conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et les procédures de contrôle interne

« A la date du présent rapport, la Société considère que le code élaboré conjointement par l'AFEP et le MEDEF n'est pas adapté à ses spécificités (taille, mode de fonctionnement, organisation opérationnelle...).

Compte tenu de sa taille et de sa structure, la Société n'a pas mis en œuvre de mesures de gouvernement d'entreprise autres que celles décrites dans le présent rapport en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur le « cadre de référence sur les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites » publié par l'Autorité des marchés financiers en 2010 consultable sur le site www.amf-france.org . Le conseil a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance du Code MiddleNext ».

1. Gouvernement d'entreprise

Composition du conseil d'administration

Le Groupe s'est doté d'un conseil d'administration indépendant* conforme à l'esprit du gouvernement d'entreprise. Il est composé de 6 membres, dont 4 membres sont indépendants*.

Eric Fischmeister, Président du Groupe, et Gilles Venturi, Directeur Général, sont tous deux mandataires du groupe.

Christine Bonteil, Florence Hayot, Emmanuel Chain et François-Henri Pinault sont tous les 4 membres indépendants, et n'ont aucune fonction opérationnelle ni aucune rémunération dans le groupe Soft Computing.

*La notion de membre indépendant fait référence à la recommandation R8 du Code MiddleNext :

- « • Ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;
- ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou de son groupe ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
 - ne pas être actionnaire de référence de la société ;
 - ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
 - ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années. »

Nom et Prénom ou dénomination sociale du membre	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans le groupe	Fonction principale exercée en dehors du groupe	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
Eric FISCHMEISTER	03 août 1996	AG des comptes de l'exercice 2019	Président Soft Computing		Voir tableau ci après
Gilles VENTURI	03 août 1996	AG des comptes de l'exercice 2019	Direction Générale Soft Computing	-	Voir tableau ci après
Emmanuel CHAIN	03 août 1996	AG des comptes de l'exercice 2019		Gérant de Elephant et Compagnie	Voir tableau ci après
François-Henri PINAULT	06 juin 2001	AG des comptes de l'exercice 2019	-	Président d'Artemis	Voir tableau ci après
Christine BONTEIL	3 juin 2014	AG des comptes de l'exercice 2019	-	Gérante de Paris Canal	Voir tableau ci après
Florence HAYOT	3 juin 2014	AG des comptes de l'exercice 2019	-	Co- gérante de SARL Usine du François	Voir tableau ci après

La composition du conseil d'administration est conforme au principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils (la loi du 27 janvier 2011 prévoit que la proportion des administrateurs de chaque sexe ne peut être inférieure à 20 %, ce taux étant porté à 40% à compter de 2017).

Le tableau ci-dessous récapitule les autres mandats d'administrateurs des membres du conseil d'administration de Soft Computing :

Administrateur	Sociétés
Eric FISCHMEISTER	
Gilles VENTURI	Voltaire Fund (UK) ****,
François-Henri PINAULT	**Sonova management SAS, **Artémis SA, **Financière Pinault SCS et SCA, **Kering SA, ***SC Château Latour, Yves Saint Laurent SAS, *Boucheron SAS, Kering holland NV, **Sowind Group, Puma SE, Bouygues SA, BRIONI SPA, Volcom Inc, ****Stella Mc Cartney, Sapardis SE, **Kering International Limited UK, ****Kering UK Services Limited, Kering Netherlands BV, Manufacture et fabrique et montres et chronomètres Ulysse Nardin le Locle, Kering Eyewear,
Emmanuel CHAIN	**Eléphant et Cie, **Eléphant At Work, ** Eléphant Adventures, ** Groupe Eléphant, **Elephant cinema, Elephant Italia SRL, Izen productions limited, Chalkboard tv limited, **Elephant rights, **Centre de Formation des Journalistes (CFJ), **Association HEC Alumni
Christine BONTEIL	**Paris Canal, Association Comité Bougainville, OPCA transports
Florence HAYOT	**Usine du François, **Les Films du Dorlis, **Procyon, **SCI La Brillère, **SCI du 127

Légende : Pas d'étoile : administrateur
 * Membre du Conseil de Surveillance
 ** Gérant
 *** Membre du Conseil de Gérance
 **** Board of Directors

Tenue, rôle et fonctionnement du conseil d'administration

Le conseil d'administration fonctionne dans le cadre des dispositions légales applicables aux sociétés anonymes, et est doté d'un règlement intérieur.

La société a opté pour la dissociation entre les fonctions de direction générale et de président du conseil d'administration.

En 2015, le conseil s'est réuni 4 fois. Le taux de participation de ses membres a été de 58%.

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation de son Président ou de la moitié de ses membres. De plus, si le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du Conseil peuvent demander au Président de le convoquer sur un ordre du jour déterminé.

Les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'administration par tous moyens, même verbalement. Il peut toutefois valablement délibérer, même en l'absence de convocation, à condition que tous les administrateurs soient présents ou représentés. Il est tenu un registre de présence qui est signé par les administrateurs participant à la séance du Conseil d'administration.

Les délégués du Comité d'Entreprise ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil. Ils y assistent régulièrement.

Le Conseil se réunit au siège social ou en tout autre endroit indiqué sur l'avis de convocation sous la présidence de son Président ou, en cas d'empêchement, du membre désigné par le conseil pour le présider. Le conseil peut également se réunir par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.

Les sujets évoqués concernent entre autres : l'arrêté des comptes annuels et semestriels, les opérations sur capital, le renouvellement des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes, la rémunération des mandataires sociaux, la convocation de l'Assemblée Générale, les plans d'actions gratuites et stock-options...

En raison de sa taille et d'un organigramme juridique très simplifié (une seule structure juridique opérationnelle), Soft Computing n'a pas mis en place de comités spéciaux au sein du conseil d'administration. Le Conseil d'Administration assure lui-même la mission du comité d'Audit. Des comités exécutifs bimensuels et opérationnels hebdomadaires sont organisés pour mettre en œuvre la stratégie de la société et réaliser le pilotage opérationnel des activités ; la composition de ces comités est présentée au chapitre 3 : « Organe de direction »

Pouvoirs du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs relevant de la compétence des assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le président ou le directeur général de la société est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Rémunération des membres du conseil d'administration

Eric Fischmeister, Président du Groupe, et Gilles Venturi, Directeur Général perçoivent une rémunération au titre de leur mandat social. Chaque début d'année, leur rémunération de l'année précédente est soumise à l'approbation du Conseil d'administration, qui fixe ensuite la rémunération de l'année suivante.

Il n'est prévu aucune indemnité de départ ni de régime de retraite supplémentaire en faveur des dirigeants. Par ailleurs, les attributions de stock-options et d'actions gratuites ne concernent pas les membres du Conseil d'Administration.

Il n'y a enfin aucun jeton de présence.

Nomination et remplacement des membres du Conseil

Les administrateurs :

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui peut les révoquer à tout moment.

En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Toutefois s'il ne reste plus qu'un seul ou que deux administrateurs en fonctions, celui-ci ou ceux-ci ou à défaut le ou les Commissaires aux Comptes, doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à l'effet de compléter l'effectif du Conseil.

Les nominations provisoires effectuées par le Conseil d'Administration sont soumises à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Le Président :

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président qui est, à peine de nullité de la nomination, une personne physique.

Le Président est nommé pour une durée qui ne peut pas excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible. Le Conseil d'Administration peut le révoquer à tout moment. En cas d'empêchement temporaire ou de décès du Président, le Conseil d'Administration peut déléguer un administrateur dans les fonctions de Président.

Le Directeur Général :

La Direction Générale est assurée soit par le Président du Conseil d'Administration soit par une personne physique, nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Lorsque le Conseil d'Administration choisit la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général, il procède à la nomination du Directeur Général, fixe la durée de son mandat, détermine sa rémunération et, le cas échéant, les limitations de ses pouvoirs.

Aucune limitation spécifique n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général, à l'exception de ceux relatifs aux opérations sur le capital qui sont soumis à l'autorisation du Conseil d'administration.

Le secrétaire :

Le Conseil d'Administration peut également nommer, en fixant la durée de ses fonctions, un secrétaire qui peut être choisi, soit parmi les administrateurs, soit en dehors d'eux. Il est remplacé par simple décision du Conseil.

Durée des mandats

La durée des mandats des administrateurs est de six années ; elle expire à l'issue de l'Assemblée qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat. Les administrateurs sont toujours rééligibles, sous réserve de respecter les règles de cumul de mandats et de fonctions énoncées à l'article ci-dessus.

Conditions de préparation des travaux du conseil

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président leur communique tous documents ou informations nécessaires, préalablement à la tenue de chaque séance.

Modification des statuts

L'Assemblée Générale a conféré tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet d'effectuer toutes les formalités nécessaires suites aux décisions prises, notamment la modification des statuts.

2. Dispositions du Code de référence non retenues par la Société

La recommandation n°13 du Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites prévoit un minimum de 4 réunions annuelles. Il s'avère qu'en 2015, le Conseil d'administrateur s'est réuni quatre fois dont 2 pour des raisons occasionnelles. Ces 4 réunions ont permis d'aborder l'ensemble des sujets à traiter.

3. Organe de direction

Soft Computing est l'unique société du « Groupe ».

Cette structure juridique légère permet un contrôle simplifié des opérations.

Notre organisation opérationnelle s'articule autour de deux pôles de production, Conseil et Intégration d'une part et Marketing Services d'autre part, homogènes tant dans les directions clientes qu'ils adressent que dans les compétences qu'ils cultivent. Ceux-ci s'appuient d'une unité pour le marketing et les ventes sur une Direction Commerciale et Marketing, et, d'une unité pour toutes les fonctions de support, sur un Secrétariat Général. Le président, le directeur général et les responsables de ces quatre unités forment le comité exécutif.

Sous la Direction Générale, les responsables de chacun des pôles, Conseil et Intégration et Marketing Services, participent à la définition de la stratégie et des objectifs et assurent la gestion des opérations en coordination avec la Direction Commerciale et Marketing et le Secrétariat Général qui supervisent pour leur part l'ensemble des autres fonctions supports.

Un Comité exécutif bimensuel comprenant 6 personnes, la Direction Générale, le Secrétaire Général, les responsables des pôles et la Directrice Commerciale et Marketing, pilote la réalisation des objectifs et anime les synergies entre pôles ainsi que les chantiers transversaux.

Des Comités hebdomadaires assurent le pilotage opérationnel des activités au sein de chacun des pôles. Ces comités contrôlent également le respect des budgets tant au niveau des objectifs que des moyens.

4. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

L'Assemblée se compose de tous les Actionnaires quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.

A défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- donner une procuration à la personne physique ou morale de son choix dans les conditions de l'article L. 225-106 du Code de commerce,
- adresser une procuration à la Société sans indication de mandat,
- voter par correspondance.

Les demandes d'inscription de projets de résolutions ou de points à l'ordre du jour par les Actionnaires doivent être envoyées au siège social, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par voie de télécommunication électronique, au plus tard 3 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

5. Administration et gestion

La fonction comptable et de gestion

L'équipe est composée de 7 personnes travaillant sous l'autorité du Secrétaire Général :

- La responsable de la comptabilité groupe supervise l'ensemble des travaux comptables du groupe, réalise les arrêtés de comptes mensuels, trimestriels, semestriels et annuels, la consolidation, ainsi que les déclarations fiscales.
Elle pilote également la gestion des impayés en liaison étroite avec les opérationnels.
Elle supervise une comptable qui est responsable de la comptabilité fournisseur, de la trésorerie (placement, suivi et relance des impayés) et de la pré-clôture mensuelle.
Elle veille enfin sur l'aspect juridique des dossiers, centralisant notamment l'ensemble des documents contractuels.
- Le responsable du contrôle de gestion réalise l'ensemble des tableaux de bord de pilotage opérationnel, et pilote la réalisation du chiffre d'affaires. Il est responsable de la facturation et du contrôle des projets en liaison directe avec les chefs de projet.

Il supervise quatre assistants :

** Deux assistants de gestion qui contrôlent de façon hebdomadaire le niveau d'avancement des projets, s'assure de la cohérence des données. Ils vérifient que les procédures sont respectées, et participent activement à leur amélioration si nécessaire. Ils font évoluer les systèmes informatiques de gestion.

** Deux assistantes en charge de la facturation.

Le nombre de signataires autorisé à mouvementer les comptes bancaires est limité à 3 personnes (Président, Directeur Général, Secrétaire Général).

Systeme d'information et reporting

Soft Computing utilise un logiciel intégré traitant la paye et la comptabilité. Toutes ces informations sont déversées en temps réel sur des bases de gestion développées en interne. Celles-ci sont complétées par des éléments issus d'autres systèmes amont, notamment concernant les parties prévisionnelles.

Ce dispositif permet aux responsables d'accéder en direct et en temps réel à des informations selon leur niveau de responsabilité.

L'accès direct en temps réel à la comptabilité et à la paye est donné au directeur général et au secrétaire général, ce qui permet de détecter d'éventuelles anomalies très rapidement.

Contrôle budgétaire et reporting

Le processus budgétaire est lancé fin septembre pour l'ensemble du groupe. Sur la base des grandes orientations stratégiques, des réalisations de l'année en cours, et des projections de fin d'année, chaque directeur opérationnel prépare un budget commenté de l'année suivante. L'ensemble de ces budgets est mis en regard avec les objectifs groupe, puis une séance plénière est organisée afin de fixer le budget définitif pour l'année à venir.

En cours d'année, un système de reporting mensuel établit l'avancement des réalisations par rapport au budget et les projections pour chaque unité opérationnelle et pour le groupe. Ce reporting est composé d'informations opérationnelles, financières et comptables (notamment bilan et compte de résultat mensuel pour le groupe uniquement).

Parallèlement, un système de reporting hebdomadaire indique l'avancement de certains indicateurs de pilotage opérationnel (commercial, activité, planning, congés, impayés).

Qualité

Nous concentrons nos efforts de développement sur une clientèle constituée très majoritairement de grands comptes. Notre modèle de croissance passe donc par une intensification de nos relations et un allongement de la durée de nos relations avec chacun de nos clients. Dans ce cadre, la satisfaction client, donc la qualité, joue un rôle essentiel pour la fidélisation dans la durée de nos clients.

La certification ITIL est un moyen de tendre vers l'excellence. Nous nous efforçons par ailleurs de structurer notre capital connaissance et nos méthodologies au sein d'outils de gestion des connaissances ouverts à l'ensemble des salariés de l'entreprise.

6. Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont mentionnés dans l'annexe aux comptes annuels dans la note 24.

7. Elaboration du rapport

Le rapport a été établi par le Président du conseil, il a été communiqué et présenté aux membres du conseil et approuvé par celui-ci lors de sa séance du 17 mars 2016.

Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique ayant pour cible SOFT COMPUTING sont présentés, conformément à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, dans le rapport de gestion du Conseil d'administration sur « la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015. »

Le Président

**Rapport des commissaires aux comptes
sur le rapport du Président du conseil
d'administration**

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'administration de la société Soft Computing

Soft Computing

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société **SOFT COMPUTING** et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris, le 17 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Olivier Bochet
Associé

Serec Audit

Antoine Gayno
Associé

Rapport Financier Annuel 2015

1er janvier 2015 au 31 décembre 2015

 Soft computing SA

Sommaire

Déclaration des personnes physiques responsables..... 3

Comptes annuels :

I/ Bilan 5
II/ Compte de résultat 7
III/ Tableau de flux de trésorerie 8
IV/ Variation des capitaux propres 9
V/ Annexe 10

Rapport de gestion25

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels37

Information financière retraitée IFRS au 31/12/201540

I/ Bilan 41
II/Compte de résultat..... 42
III/ Tableau de flux de trésorerie..... 43
IV/ Information financière IFRS 44

Rapport des commissaires aux comptes sur les informations financières IFRS.....47

Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du conseil d'administration.....58

Déclaration des personnes physiques responsables

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes présentés dans le rapport financier annuel 2015 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elle est confrontée.

Le Président du Conseil d'administration
Eric FISCHMEISTER

Comptes annuels au 31/12/2015

I/ Bilan

BILAN ACTIF	31/12/2015			31/12/2014
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
	en K €			
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	101	101		
Concession, brevets et droits similaires	19	19		
Fonds commercial	8 757	593	8 164	8 164
Autres immobilisation incorporelles	44	41	3	
Immobilisations corporelles				
Constructions	8	7	1	2
Autres immobilisations corporelles	1 729	1 220	508	378
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
Titres de participations				
Prêts	5		5	5
Autres immobilisations financières	1 969		1 969	16
Total I	12 632	1 981	10 651	8 566
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	31		31	38
Créances				
Clients et comptes rattachés	9 571	23	9 548	9 886
Autres créances	4 071		4 071	4 715
Valeurs mobilières de placement	13		13	14
Disponibilités	3 759		3 759	4 903
Charges constatées d'avance	507		507	431
Total II	17 953	23	17 930	19 987

BILAN PASSIF	31/12/2015	31/12/2014
	en K €	
Capitaux propres		
Capital	453	502
Prime d'émission, de fusion, d'apport	5 105	6 800
Réserve légale	86	86
Réserve réglementée	8	
Autres réserves		8
Report à nouveau	8 524	7 393
Résultat	2 235	1 677
Total I	16 410	16 466
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	288	257
Provisions pour charges		
Total II	288	257
Dettes		
Emprunts obligataire convertibles		
Emprunts et dettes financières	1	1
Emprunts et dettes financières divers	1	1
Fournisseurs et comptes rattachés	1 670	1 526
Dettes fiscales et sociales	7 748	7 562
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés		
Autres dettes	716	488
Produits constatés d'avance	1 746	2 252
Total III	11 882	11 830
TOTAL PASSIF	28 581	28 553

II/ Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2015	31/12/2014
en K€		
Chiffre d'affaires	39 930	38 229
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	57	265
Autres produits		
Total produits d'exploitation	39 988	38 494
Achats de marchandises		
Autres achats et charges externes	7 324	7 266
Impôts, taxes et versements assimilés	1 343	1 278
Salaires et traitements	19 590	19 070
Charges sociales	9 502	9 089
Dotations aux amortissements des immobilisations	173	154
Dotations aux provisions sur actif circulant	23	
Dotations aux provisions pour risques et charges	18	32
Autres charges		237
Total charges d'exploitation	37 973	37 126
Résultat d'exploitation	2 015	1 367
Produits financiers de participations		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transfert de charges	1	
Différence positive de change		1
Produits nets sur cessions de VMP	19	25
Total produits financiers	21	26
Dotations aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différence négative de change	2	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		2
Total charges financières	2	2
Résultat financier	19	24
Résultat courant avant impôts	2 033	1 391
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	72
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprise prov. Pour risques & charges except.	47	68
Total produits exceptionnels	50	140
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	320	55
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1
Autres Charges exceptionnelles		
Dotations aux amortissements et aux provisions	80	136
Total charges exceptionnelles	400	192
Résultat exceptionnel	-350	-51
Participation des salariés aux résultats	72	
Impôt sur les bénéfices	-624	-338
Bénéfice ou perte	2 235	1 677

III/ Tableau de flux de trésorerie

(En K€)	31/12/2015	31/12/2014
Résultat net	2 235	1 677
Dotations nettes aux amortissements et provisions	204	254
Plus et moins values de cession		1
Impôt calculé	-641	-356
Mali provenant de la cession d'actions propres		
Marge brute d'autofinancement (avant impôt)	1 799	1 575
Variation du besoin en fonds de roulement	24	627
CIR encaissé	1 582	
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 404	2 203
Acquisitions d'immobilisations	-305	-83
Cessions d'immobilisations	4	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-301	-83
Réduction de capital		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-546	-627
Encaissements d'emprunts		
Remboursements d'emprunts		
Rachat des actions propres	-3 702	
Cession des actions propres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-4 248	-627
Incidence des variations de taux de change		
Variation de trésorerie	-1 145	1 492
Trésorerie à l'ouverture	4 916	3 424
Trésorerie à la clôture	3 771	4 916

IV/ Variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au 31/12/2012	534	8 318	94	6 695	388	16 027
Affectation du résultat 2012				388	-388	
Réduction de capital	-53	-1 497				-1 549
Augmentations de capital	21	-21				
Dividendes				-628		-628
Résultat au 31/12/2013					1 565	1 565
Capitaux propres au 31/12/2013	502	6 800	94	6 455	1 565	15 416
Affectation du résultat 2013				1 565	-1 565	
Dividendes				-627		-627
Résultat au 31/12/2014					1 677	1 677
Capitaux propres au 31/12/2014	502	6 800	94	7 393	1 677	16 466
Affectation du résultat 2014				1 677	-1 677	
Réduction de capital	-50	-1 695				-1 745
Dividendes				-546		-546
Résultat 31/12/2015					2 235	2 235
Capitaux propres au 31/12/2015	453	5 105	94	8 524	2 235	16 410

V/ Annexe

La société SOFT COMPUTING SA a son siège social au 55, Quai de Grenelle 75015 PARIS et son numéro SIRET est 330 076 159 000 79.

Soft Computing est une Entreprise de Services du Numérique spécialiste en Digital, Marketing et Big Data délivrant des prestations de Conseil, de Technologie et de Marketing Services.

Soft Computing est cotée à Paris dans le compartiment C d'Euronext.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 17 mars 2016.

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2015 a un total qui s'élève à 28 581 K€ et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat courant de 2 033 K€ et un bénéfice net de 2 235 K€.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels :

- . Faits caractéristiques
- . Règles et méthodes comptables
- . Détail des principaux postes du bilan et du compte de résultat

Faits caractéristiques

- Le 2 avril 2015, conformément au programme de rachat d'actions voté par l'assemblée générale du 3 juin 2014 la société a racheté hors marché un bloc de 249 269 de ses propres actions pour 1745 K€.
- Le 27 avril 2015, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 23 mai 2013, le Conseil d'Administration a procédé à une réduction de capital par voie d'annulation de 249 269 actions auto-détenues. Le capital a alors été ramené de 502 447,20 € à 452 593,40 € pour 2 262 967 actions de 0,20 euro de nominal chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.
- Le 16 novembre 2015, conformément au programme de rachat d'actions voté par l'assemblée générale du 1er juin 2015, la société a racheté hors marché un bloc de 146 600 de ses propres actions pour un montant de 1415 K€.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Immobilisations incorporelles

- Les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée d'un an.
- Les frais de développement de nouveaux produits sont inscrits à l'actif et amortis sur une durée maximale de 5 ans. Ils sont déterminés en fonction de l'analyse des fiches de suivi de chaque projet.
- Les fonds de commerce et les autres actifs incorporels assimilés sont évalués à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'une éventuelle dépréciation lorsque leur valeur actuelle est devenue inférieure à leur valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue. La valeur résiduelle des immobilisations à la fin de leur durée d'utilité est nulle.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Installations et agencements 5 à 10 ans
- Matériel de transport 4 ans

- Matériel informatique 1 à 3 ans
- Mobilier 7 à 10 ans

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, l'amortissement dégressif appliqué au matériel informatique, étant considéré comme reflétant correctement l'obsolescence rapide de ce type d'immobilisation.

. Suivi des fonds de commerce (et autres actifs incorporels le cas échéant)

Un test de dépréciation est réalisé annuellement en fonction d'une approche multicritère (ratios utilisés par les analystes financiers du secteur tels que VE/CA, perspectives de rentabilité).

Lorsque la valeur recouvrable des fonds de commerce est inférieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constatée par référence à la valeur des flux de trésorerie actualisés (Discounted Cash Flow).

. Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les valeurs mobilières de placement de type OPCVM sont comptabilisées selon la règle du FIFO.

. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est calculé au prorata de l'avancement des travaux. La facturation émise est donc ajustée en fonction du travail réellement effectué sur la période.

Le pourcentage d'avancement résulte d'une analyse par contrat des journées d'intervention valorisées engagées par rapport au nombre total des journées nécessaires à la réalisation des prestations prévues au contrat.

Si l'avancement des travaux réellement effectués est inférieur au chiffre d'affaires émis, un ajustement est comptabilisé au passif dans un compte de produits constatés d'avance.

Si l'avancement des travaux réellement effectués est supérieur au chiffre d'affaires émis, un ajustement est comptabilisé à l'actif dans un compte de factures à établir.

Une provision pour perte à terminaison est comptabilisée lorsque le montant prévisionnel total des journées d'intervention valorisées sur l'ensemble du contrat est supérieur à la facturation totale prévue.

. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges correspondent aux sorties probables de ressources sans contrepartie pour la société. Ces provisions correspondent aux montants les plus probables que l'entreprise est susceptible de devoir verser.

. Engagements de retraite

Le montant des engagements de retraite est calculé selon une évaluation actuarielle prenant en compte des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, d'accroissement des salaires et d'actualisation.

Les engagements en matière de départ en retraite des salariés s'élèvent à 1 036 K€ au 31/12/2015. Ils ne sont pas provisionnés au bilan.

. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les éléments dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la société, et qui ne sont pas supposés se reproduire de manière fréquente ou régulière.

Ainsi, les indemnités transactionnelles versées au titre des licenciements représentent des charges exceptionnelles.

. Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat par action est calculé en rapportant le résultat net au nombre d'actions en circulation (hors autocontrôle).

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de la conversion de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives, notamment des options de souscription d'actions, actions gratuites à la date d'arrêté.

. Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi et suivi :

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été instauré par l'article 66 de la Loi de finances rectificative n°2012-1510 du 29 décembre 2012.

Il est calculé sur le total des rémunérations versées au titre de l'année civile et le produit est pris en compte au rythme de l'engagement des charges de personnel.

Conformément à la note d'information de l'ANC du 28 février 2013, le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel par le crédit d'un sous-compte 645 spécifiquement ouvert à cet effet.

Les montants comptabilisés dans les comptes sont les suivants :

En K€	2015	2014
Compte de résultat (charges de personnel)	251	298
Bilan (Créance Etat)	744	493

Au titre de l'exercice 2015, le montant du CICE est de 251 K€.

Détail des principaux postes du bilan et du compte de résultat (en k€)

NOTE 1 - IMMOBILISATIONS

en Keuros	Val. Brute au début de l'exercice	Acquisitions de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Virement de poste à poste	Val. Brute en fin d'exercice
Frais de développement	101				101
Fonds de commerce	1 081				1 081
Mali de fusion	7 677				7 677
Autres immo. incorporelles	102	4	43		62
Immob. Corporelles (1)	1 495	301	59		1 737
Immob. Financières (2)	21	3 703	1 749		1 975
TOTAL GENERAL	10 476	4 008	1 851		12 633
(1) dont aménagts des constructions					
agencements installations	725	5			729
informatique	585	276	45		816
transport					
Mobilier	185	20	14		192
Immobilisations en cours					
	1 495	301	59		1 737
(2) dont entreprises liées:					
Actions propres en voie d'annulation		3 702	1 745		1 957
Actions propres pour croissance externe					
Prêt au personnel	5				5
et dont dépôts et cautionnements	16		4		12
	21	3 703	1 749		1 975

NOTE 2 - AMORTISSEMENTS

en K euros	Montants au début de l'exercice	Augmenta - tions	Diminu - tions	Virment de poste à poste	Montants en fin d'exercice
Frais de développement	101				101
Autres immo. incorporelles	695	1	43		652
Immob. Corporelles (1)	1 114	173	60		1 227
TOTAL GENERAL	1 911	174	104		1 981
(1) dont aménagements constructions					
agencement des installations	487	68			554
informatique	529	88	46		570
transport					
Mobilier	99	18	14		103
	1 114	173	60		1 227

NOTE 3 - FRAIS DE DEVELOPPEMENT

Néant.

NOTE 4 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

en K Euros	Montants au début de l'exercice	Augmen - tations	Montants repris car utilisé	Montants repris car non utilisé	Montant en fin d'exercice
Provisions pour risques et charges					
Charges sociales sur actions gratuites	1	14		1	14
Autres provisions pour risques et charges	256	98	32	47	275
Dépréciations :					
Créances clients		23			23
Autres provisions					
Total provisions	258	135	32	48	312
Dont dotations et reprises :					
d'exploitation		41	32		
financières		14		1	
exceptionnelles		80		47	

Le solde des autres provisions pour risques et charges au 31 décembre 2015 est essentiellement constitué de provisions pour risques salariaux.

NOTE 5 - ETAT DES CREANCES

en K Euros	Montants bruts 2015	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Montants bruts 2014
Avances et acomptes	31	31			38
Clients et comptes rattachés	9 548	9 548			9 886
Personnel	30	30			29
Autres impôts et assimilés (*)	4 005	1 263	2 742		4 658
Autres créances	35	35			28
Charges constatées d'avance	507	507			431
Total	14 157	11 415	2 742		15 070

en K Euros	Montant créance nette d'impôt sur les sociétés au titre de l'année :	
	CIR / IS	CICE
2012	888	
2013	837	195
2014	564	298
2015 (1)	597	251
Total	2 886	744

(1) CIR 2015 comptabilisé en produit à recevoir : 1086 K€ duquel est déduit l'impôt sur les sociétés 2015 : (-489) K€

NOTE 6 - ETAT DES DETTES

en K euros	Montants bruts 2015	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Montants bruts 2014
Emprunts et dettes Ets crédit	1	1			1
Avances conditionnées					
Comptes courants associés	1	1			1
Dettes fournisseurs et cptes rattachés	1 670	1 670			1 526
Dettes sociales	4 812	4 812			4 492
Autres impôts et assimilés	2 935	2 935			3 070
Produits constatés d'avance	1 746	1 746			2 252
Autres dettes	716	716			488
Total	11 882	11 882			11 830

NOTE 7 - DIFFERENCES D'EVALUATION SUR ELEMENTS FONGIBLES

* Il n'y a pas de valeurs mobilières de placement de type OPCVM au 31 décembre 2015.

* La société a ouvert auprès des banques Société Générale et Caisse d'Epargne des comptes courants rémunérés. A la clôture de l'exercice, 1196 K€ sont sur le compte de la Caisse d'Epargne et 1009 K€ sont sur le compte de la Société Générale. Les intérêts courus au 31 décembre 2015 s'élèvent à 1 K€.

* Les autres valeurs mobilières de placement dont le montant s'élève à 12 K€ correspondent à l'achat par SOFT COMPUTING de 1354 de ses propres actions acquises par le biais du contrat de liquidité signé avec la société ODDO corporate. Au 31 décembre 2015, aucune dépréciation n'est à constater.

NOTE 8 : ACTIONS GRATUITES

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2011 a autorisé la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites destinées aux salariés dans la limite de 10% du capital de la société.

Conformément à cette autorisation, le conseil d'administration du 13 mars 2014 a attribué 5000 actions gratuites à destination de salariés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 octobre 2015 a autorisé la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites destinées aux salariés dans la limite de 10% du capital de la société. Conformément à

cette autorisation, le conseil d'administration du 16 novembre 2015 a attribué 48000 actions gratuites à destination de salariés.

L'attribution ne sera définitive qu'au terme d'une période d'acquisition de deux ans et est subordonnée au maintien de la situation de salarié à la date de transfert de propriété

Les principales caractéristiques des attributions en cours sont les suivantes :

Plans d'attribution gratuite d'actions		
Date d'autorisation de l'assemblée générale	17/05/2011	29/10/2015
Date d'attribution par le conseil d'administration	13/03/2014	16/11/2015
Nombre cumulé d'actions attribuées au titre du plan	5000	48000
Cours de l'action à la date d'attribution	6,30 €	9,69 €
Conditions d'acquisition des actions	Condition de présence	
Période d'acquisition	2 ans	
Mode d'attribution	Attribution d'actions nouvelles	
Provision constatée au bilan	14 K€	

NOTE 9 - COMPTES DE PRODUITS A RECEVOIR ET DE CHARGES A PAYER

Produits à recevoir (en K euros)	31/12/2015	31/12/2014
Clients et comptes rattachés	1 476	1 796
Autres créances	1 369	1 214
Total	2 845	3 010

Charges à payer (en K euros)	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1	1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	615	424
Dettes fiscales et sociales	3 832	3 525
Total	4 448	3 951

NOTE 10 - COMPTES DE REGULARISATION

Produits constatés d'avance (en K euros)	31/12/2015	31/12/2014
Produits d'exploitation	1 746	2 252
Total	1 746	2 252

Les produits constatés d'avance découlent de la comptabilisation à l'avancement des contrats au forfait.

Charges constatées d'avance (en K euros)	30/12/2015	31/12/2014
Charges d'exploitation	507	431
Total	507	431

Les charges constatées d'avance découlent de la comptabilisation de factures concernant des périodes postérieures à la clôture de l'exercice.

NOTE 11 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Annulés pendant l'exercice	Total en fin d'exercice
Actions ordinaires	0,20 euro	2 512 236	0	249 269	2 262 967

Il reste au 31 décembre 2015 en immobilisations financières 224 109 actions acquises en vue de les annuler. Celles-ci sont donc comptabilisées en compte « 277200 - Actions propres en voie d'annulation ».

En outre, il reste en valeurs mobilières de placement 1354 actions acquises via le contrat de liquidité.

Situation des actions auto détenues au 31 décembre 2015 :

	Fin 2015	Fin 2014
Quantité achetée	225 463	1954
Prix d'acquisition moyen en €	8,74	6,02
Montant en K€	1970	12
Frais de courtage	14	5

NOTE 12 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au 31/12/2013	502	6 800	94	6 455	1 565	15 416
Affectation du résultat 2013				1 565	-1 565	
Dividendes				-627		-627
Résultat au 31/12/2014					1 677	1 677
Capitaux propres au 31/12/2014	502	6 800	94	7 393	1 677	16 466
Affectation du résultat 2014				1 677	-1 677	
Réduction de capital	-50	-1 695				-1 745
Dividendes				-546		-546
Résultat 31/12/2015					2 235	2 235
Capitaux propres au 31/12/2015	453	5 105	94	8 524	2 235	16 410

NOTE 13 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations allouées au 31 décembre 2015 aux dirigeants de la société, y compris les 2 dirigeants administrateurs, s'élèvent à 864 K€ et concernent 6 personnes au total.

Au 31 décembre 2014 ces rémunérations s'élevaient à 837 K€ et concernaient 6 personnes.

NOTE 14 - EFFECTIF MOYEN

	31/12/2015	31/12/2014
Cadres	360	360
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	18	18
Total	378	378

NOTE 15 - CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'affaires est essentiellement réalisé en France :

CA Secteur / CA total (%)	2015	2014
Distribution & e-Commerce	40 %	35 %
Banque & Assurance	26 %	33 %
Services	21 %	21 %
Industrie	13 %	11 %

NOTE 16 - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

	31/12/2015	31/12/2014
Produits de cession des valeurs mobilières de placement	19	25
Reprise de provisions financières	1	
Gains de change		1
Escomptes accordés		
Moins value sur cession de VMP		-2
Dotations aux provisions financières		
Pertes de change	-2	
Résultat financier	19	24

NOTE 17 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

	31/12/2015	31/12/2014
Autres charges et produits exceptionnels de gestion	-317	17
Dotations aux provisions exceptionnelles	-80	-136
Reprises de provisions exceptionnelles	47	68
Résultat exceptionnel	-350	-51

Il s'agit essentiellement de charges et produits relatifs à des litiges salariaux

NOTE 18 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

SITUATION FISCALE DIFFEREE	Bases	Montant d'impôt
ALLEGEMENTS EN BASES		
Provision pour perte à terminaison	14	5
Contribution sociale de solidarité des sociétés	59	20
Participation	72	24
ARD et déficits reportables		
Economie d'impôt latente (taux 33,33% au 31/12/15)	145	49

NOTE 19 - VENTILATION DE L'IMPOT SOCIETE

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	2 033	596	1 437
+ Résultat exceptionnel	-350	-106	-244
+ Participation	-72		-72
Résultat comptable	1 611	489	1 121

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015, tient compte de la créance relative au Crédit d'Impôt Recherche 2015.

NOTE 20 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Indemnités de départ à la retraite

	2015	2014
Montant provision en K€	1 035 K€	864 K€
Hypothèse de taux d'actualisation	2,03%	2,4%

Le montant des engagements de retraite est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés. Le montant de l'engagement est égal à la somme des droits individuels acquis au jour du départ à la retraite auxquels sont appliqués les éléments suivants :

Convention collective	Bureaux d'études techniques
Age de départ à la retraite	67 ans
Augmentation des salaires	de 0.5% à 5% en fonction des tranches d'âge
Rotation du personnel	de 1.5% à 20% en fonction des tranches d'âge

La loi de financement de la sécurité sociale a apporté des modifications sur la situation de mise à la retraite d'un salarié à l'initiative de l'employeur. L'indemnité de départ à la retraite serait soumise à charges sociales.

Compte tenu du contexte actuel de baisse des taux du marché monétaire et du faible taux d'inflation, dans l'hypothèse où nous retiendrions un taux constant d'actualisation financière de 2,4%, le montant des engagements de retraite s'élèverait à 975 K€ au 31/12/2015.

Il n'y a pas d'engagement particulier envers les dirigeants en matière de retraite.

Caution financière

Une caution financière a été signée le 31/07/2008 en faveur de la SOCIETE D'ECONOMIE PARIS SEINE - SEMPARISEINE à hauteur de 195 K€ pour les locaux occupés quai de Grenelle.

NOTE 21 - INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

Dénomination	Nombre de titres détenus	Pourcentage de participation	Valeur d'achat	Valeur nette d'inventaire
Soft Computing (actions Propres)	1 354,00		12	12

Mouvements intervenus au cours de l'exercice sur les actions propres en K€:

En K€	31/12/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2014
Actions acquises via le contrat de liquidité	12			12
Dépréciation des actions propres				
Actions propres pour annulation		3 702	1 745	1 957
Solde	12	3 702	1 745	1 970

NOTE 22 : INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	SEREC AUDIT				GRANT THORNTON			
	Montant		%		Montant		%	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
AUDIT								
Commissariat aux comptes, Certification,	39,8	39,5	54,5%	58,5%	28,2	28	38,6%	41,5%
Autres diligences directement liées					5		6,8%	
Sous-total	39,8	39,5	55%	59%	33,2	28	45,5%	41,5%
AUTRES PRESTATIONS								
Juridique, fiscal, social								
Technologies de l'information								
Audit interne								
Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)								
Sous-total								
TOTAL	39,8	39,5	55%	59%	33,2	28	45%	41%

NOTE 23 - FACTEURS DE RISQUE

Risques clients

Soft Computing cible pour l'essentiel une clientèle de grands et très grands comptes. Les risques de défaillance des clients sur ce segment sont donc limités.

- L'activité de conseil est rarement l'objet de contentieux client. Par ailleurs, l'expérience du conseil a poussé Soft Computing, dès sa création, à mettre un accent particulier sur la qualité de ses

prestations, le respect des engagements pris avec les clients et la fidélisation. Dans ces conditions, les risques de litige sur des prestations sont limités.

- Un compte client déformé en décembre par la saisonnalité de la facturation : le groupe est soumis à la saisonnalité traditionnelle des activités de conseil aux entreprises : surpondération de la facturation au quatrième trimestre et plus particulièrement en décembre. Ce phénomène tend à gonfler le compte client à fin décembre, sans que ceci constitue un risque particulier pour le groupe.
- Une attention toute particulière est apportée en permanence à la gestion des comptes clients, grâce au respect des procédures internes permettant de réduire les délais de paiement :

A fin décembre 2015, le ratio client s'améliore passant à 74 jours de chiffre d'affaires, contre 77 jours fin 2014.

- Un provisionnement prudent : les comptes clients sont scrutés mensuellement à la lumière des revues de projet et systématiquement provisionnés en cas de risque pressenti ou avéré. A fin décembre 2015, la provision pour clients douteux s'élève à 23 K€.

Risques de taux et de liquidité

Le niveau de trésorerie est largement positif (3,8 M€ à fin décembre 2015), la société ne fait pas appel à l'emprunt bancaire et n'utilise pas ses lignes de concours courants.

Risques sur affaires en cours

Les risques sur affaires en cours concernent les contrats au forfait à cheval sur deux exercices. Ceux-ci ont fait l'objet d'une comptabilisation à l'avancement audité par les Commissaires aux Comptes sur la base des éventuels dérapages constatés sur les planifications du reste à faire à fin janvier.

Risques liés à la politique d'assurance

Dans le cadre de son activité, Soft Computing a souscrit toutes les polices d'assurance habituelles relatives à son activité.

En particulier, les dommages engageant la responsabilité civile d'exploitation de Soft Computing sont couverts à hauteur de 8 M€ dont 1,5 M€ pour les dommages matériels et immatériels. La responsabilité civile professionnelle couvre tous dommages à hauteur de 2,5 M€.

Depuis sa création, Soft Computing a eu à faire appel à sa police d'assurance responsabilité civile une seule fois en 20 ans, au début de l'année 2009.

Le coût global des primes d'assurances est d'environ 51 K€, et les franchises sont négligeables.

Risques liés au départ d'hommes clés

La dimension humaine de l'entreprise et sa structure de gestion des ressources humaines sont des gages de stabilité des équipes, et notamment des hommes clés.

Cependant, dans l'hypothèse où des personnes clés venaient à quitter l'entreprise, le groupe pourrait subir une baisse de chiffre d'affaires liée à la perte de relations privilégiées avec certains clients. Cette baisse de chiffre d'affaires pourrait alors avoir un impact sur la rentabilité du groupe.

Risques de marché

Les disponibilités de Soft Computing sont systématiquement placées en instruments monétaires à court terme qui ne présentent aucun risque de marché.

Risque lié à la concurrence

Le positionnement de spécialiste vertical de Soft Computing protège le groupe de ces principaux concurrents qui, positionnés horizontalement, sont moins pertinents dans leur réponse au marché et, moins pointus, sont plus exposés aux retournements de cycles.

Cependant, la tendance à la concentration des fournisseurs référencés chez les grands comptes, clientèle traditionnelle du groupe, pourrait amener certains clients à préférer des prestataires plus importants en taille, bien que moins spécialisés, à des spécialistes pointus mais dont la taille est insuffisante pour générer un volume d'achat significatif à leur échelle. Cette situation, si elle s'avérait, pourrait avoir un impact sur les prix, donc sur la rentabilité du groupe, voire sur le chiffre d'affaires.

Risque lié à la délocalisation offshore

Les délocalisations touchent en particulier les services informatiques. Cette évolution vers la délocalisation offshore ne concerne pas le conseil et les opérations de Soft Computing qui nécessitent une proximité culturelle et physique au client. Pour la partie « technologie » qui représente près de 52 % de l'activité du groupe, les activités au forfait pourraient à terme être confrontées à une concurrence offshore à bas prix. Dans une telle hypothèse, les prix seraient tirés à la baisse et pourraient impacter négativement l'activité et la rentabilité du groupe.

Risque lié aux évolutions technologiques

Soft Computing délivre des prestations. Le rythme actuel d'évolutions technologiques est un facteur de croissance pour Soft Computing :

- Elles induisent un surcroît de travail pour assurer les mutations,
- elles tirent les activités de conseil liées aux choix d'outils.

Cependant, le capital connaissance des équipes de Soft Computing, notamment sur les offres technologiques, constitue le levier de la croissance et de la rentabilité. Une rupture technologique majeure et mal anticipée par le groupe pourrait induire un décalage entre les savoir-faire disponibles dans les équipes et la demande du marché. Dans cette hypothèse, le chiffre d'affaires et la rentabilité se verraient affectés.

Risque lié à la croissance

Soft Computing a démontré sa capacité à maîtriser sa croissance dans les périodes de fortes croissances (internes et externes), grâce à une structure d'accueil toujours adaptée en avance aux prévisions budgétaires.

La structure actuelle de Soft, les procédures de fonctionnement et les outils de pilotage permettent d'absorber facilement cette croissance :

- Recrutement : la direction des Ressources Humaines est calibrée pour recruter à un rythme supérieur à celui constaté en 2015.

- Pilotage : le système de gestion et les procédures de contrôle de gestion projet ont été encore améliorés en 2015, permettant d'accroître la visibilité et l'anticipation de l'ensemble du management.

Cependant, si la demande venait à se redresser plus brutalement que prévu, l'impact pourrait être pour le groupe un ralentissement de sa propre croissance, voire une décroissance de l'activité, à la suite de deux phénomènes : une tension soudaine sur le marché de l'emploi et une augmentation soudaine et forte des démissions qui perturberaient la production.

Autres risques

Les autres risques, listés ci-dessous, ne sont pas significatifs :

- Risques de garantie : néant, car aucun contrat au forfait livré en 2015 n'est en période de garantie aujourd'hui.
- Risques de change : néant, car la quasi-totalité des factures émises est en euros.
- Risques sur instruments dérivés : néant, car le groupe n'utilise pas d'instruments dérivés.
- Risques liés aux acquisitions futures : néant, car aucun engagement non finalisé n'a été pris au cours de l'exercice 2015, ni au cours du premier trimestre 2016, pour des acquisitions potentielles en 2016.
- Risques industriels et environnementaux : néant, car le groupe exerce exclusivement des activités de services.
- Risques réglementaires : néant.

NOTE 24 - INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Il n'y a pas eu sur l'exercice de transactions conclues à des conditions anormales de marché entre la société et les parties liées.

Il est à noter qu'il y a eu la conclusion de la convention règlementée suivante :

Le 16 novembre 2015, conformément au programme de rachat d'actions voté par l'assemblée générale du 1er juin 2015, la société a racheté hors marché un bloc de 146 600 de ses propres actions auprès de Messieurs Eric Fischmeister et Gilles Venturi, dirigeants et administrateurs de la société. La totalité de l'achat des titres, destinés à être annulée, a été financée par la trésorerie excédentaire de la Société, trésorerie très faiblement productive de produits financiers d'une part, et non valorisée par le marché d'autre part.

Cette opération ne modifie pas le contrôle de la Société exercé par le concert composé de Gilles Venturi et Eric Fischmeister et de sa famille.

NOTE 25 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

Rapport de gestion

RAPPORT DE GESTION

Établi par le Conseil d'Administration et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1er juin 2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

A. Résumé de l'activité 2015

L'exercice 2015 se solde par un chiffre d'affaires de 39,9 millions d'euros contre 38,2 en 2014, soit une hausse de 4.5 %.

L'année 2015 a été marquée par la poursuite de l'amélioration de notre environnement : relance de nouveaux projets, stabilisation de la pression prix, meilleure visibilité sur les budgets. Ce redressement de la demande, combinée avec le fruit de nos efforts des années précédentes, nous a permis de poursuivre l'amélioration de la rentabilité.

Nous avons comme priorité 2015 de continuer à améliorer nos marges. Au final, la marge nette augmente de plus de 16 % pour un tiers grâce à la croissance du volume et pour les deux tiers restants grâce à des gains de productivité.

La croissance résulte principalement d'une augmentation du panier moyen de nos clients : nos dix premiers clients pèsent en 2015 plus de 46 % de notre marge brute. Ceci est le fruit de notre stratégie volontariste de développement de centres de services et démontre notre capacité à commercialiser et à délivrer des projets et des prestations de plus grande envergure en résonance avec l'évolution des attentes de notre marché. En 2015, les centres de services récurrents pèsent près de la moitié de notre activité.

Les gains de productivité proviennent à la fois de meilleurs taux d'activité et du packaging de certaines de nos offres qui a permis des économies d'échelle et plus de revenus sur de la propriété intellectuelle décorrélée de la masse salariale.

B. Faits marquants de l'exercice

Nous avons poursuivi notre croissance en 2015 sur deux tendances de fond :

1. Digitalisation de la relation client : la majorité des nouveaux projets concernent la relation client mobile et sur Internet ou l'expérience et le parcours client multicanal.
2. Big Data : les projets les plus importants sont tirés par le lancement d'initiatives Big Data, notamment en relation avec les réseaux sociaux et les Data Management Platforms.

C. Evènements importants survenus entre la date de clôture et la date du rapport de gestion

Néant

D. Activité

1. Présentation

Soft Computing est une Entreprise de Services du Numérique spécialiste en Digital, Marketing et Big Data, réunissant près de 400 consultants, délivrant des prestations de Conseil, de Technologie et de Marketing Services.

Les actions de la société Soft Computing sont cotées sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0000075517, Reuters : SFT.PA, Bloomberg : SFT.FP) et font partie de l'indice IT.CAC Allshares. L'introduit - Teneur de Marché est la société Oddo.

2. Evolution du Chiffre d'affaires 2015

Le Chiffre d'affaires du groupe Soft Computing ressort à 39,9 millions d'euros, en hausse de 4,5% par rapport à l'exercice 2014.

Nous avons continué le ré-équilibrage sectoriel en 2015, la part du secteur de la Distribution continuant de croître de 35 à 40 % de notre chiffre d'affaires, tirée notamment par la croissance du e-Commerce, que ce soit dans la distribution spécialisée, la VPC ou l'alimentaire.

Ainsi, sur la période, l'exposition au secteur banque et assurance passe de 33 à 26 % du chiffre d'affaires tandis que le secteur de la Distribution, GSS, GSA, e-Commerce, luxe et VPC, passe de 35 à 40 %.

E. Evolution récente et perspectives d'avenir

La société va continuer ses efforts en recherche et développement et en recrutement afin d'enrichir son offre, de renforcer ses compétences et d'accentuer sa présence sur ses marchés. Nous restons calés sur notre plan stratégique basé sur la spécialisation. Celui-ci vise à cultiver un positionnement de référence sur trois spécialités, le Digital, le Marketing et la Big Data en proposant à nos clients des services pointus et différenciant intégrant conseil, technologie et marketing services.

Pour 2016, nous anticipons une poursuite de notre croissance. Plus de la moitié de notre chiffre d'affaires est en effet purement récurrent sur des contrats pluriannuels, de centres de services ou de gestion de programmes marketing. A ceux-ci s'ajoutent les grands projets de transformation sur lesquels nous

accompagnons nombre de nos plus importants clients dans la durée. Ces deux facteurs contribuent à une meilleure visibilité et réduisent notre exposition au caractère cyclique propre à notre secteur d'activité.

F. Comptes

a) Examen du compte de résultat

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles retenues pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à un bénéfice de 2 M€, en hausse de 47% comparé à 2014 (1,4 M€).

Le résultat financier de l'année est positif de 19 K€ contre 24 K€ en 2014.

Le résultat exceptionnel est quant à lui négatif de -350 K €. En 2014, le résultat exceptionnel s'élevait à -51 K€.

Le résultat net après impôt s'établit à 2 235 K€ après comptabilisation du Crédit d'Impôt Recherche 2015 pour 1 086 K€.

b) Examen du bilan

Actif immobilisé : Celui-ci est en hausse passant de 8,6 M€ en 2014 à 10,7 m€ sur l'année 2015. La hausse est principalement due à la détention d'actions propres pour +1,9 M€.

Actif circulant : Il s'élève à 18 M€ en 2015 contre 20 M€ en 2014, la baisse s'explique pour moitié en raison de la baisse des créances, et en raison de la baisse de la trésorerie.

Capitaux propres : Ceux-ci restent stable s'élevant à 16,4 M€ contre 16,5 M€ en 2014.

Dettes : le niveau de dettes est quasi identique à 11,9 M€ en 2015 ainsi qu'en 2014.

Les produits constatés d'avance sont en baisse de 0,5 M€.

Délais fournisseurs en K€ (hors factures non parvenues)		
	31/12/2015	31/12/2014
Factures non échues	657	271
1 à 30 jours	340	746
31 à 90	39	36
+ de 90 jours	19	49
Total	1 055	1 102

c) Activité en matière de R & D

Les domaines de recherche menés au cours de l'année 2015 par Soft Computing et retenus éligibles et au titre du CIR sont les suivants :

- Les technologies Big Data « hybrides » où l'on intègre des données externes non structurées et hétérogènes de manière aisée et fluide dans les entrepôts de données (internes et structurées) pour

permettre aux directions métiers d'extraire et de créer de nouveaux indicateurs métiers. Ces travaux déboucheront sur le lancement d'une offre "Soft Data Lake ready". De l'investissement matériel a été réalisé en 2015.

- L'exploration des techniques de big data pour analyser et comprendre le parcours multicanal des clients qui mènent à signature/rupture : modélisation d'un scoring des parcours pour savoir lequel va être contractualisant ou pas, lequel va conduire à une rupture.
- La poursuite des développements de la plate-forme DMP
- La Recherche et définition d'un algorithmes basé sur les techniques de text minig pour proposer des substitution de produits, dans le cadre de l'offre Soft Retail Ready
- L'étude de techniques d'extrapolation et de segmentation avancée

Les marques Soft Computing ainsi que les noms de domaine Internet correspondants sont déposés en France par Soft Computing.

d) Actions propres

A fin décembre 2015, Soft Computing détient 1354 de ses propres actions dans le cadre de son contrat de liquidité signé avec la société ODDO corporate pour une valeur de 12 K€ contre 1954 actions en 2014 pour une valeur de 12 K€.

En dehors du contrat de liquidité, il reste 224 109 actions en immobilisations financières pour 1,9 M€, celles-ci sont affectées à l'annulation.

A la clôture il reste :

Quantité achetées : 225 463 actions

Prix d'acquisition moyen : 8,74 €

Montant : 1 970 K€

Frais de courtage : 14 K€

Valorisation de l'action au 31 décembre 2015 : 9,54 €

A la clôture de l'exercice 2015, les actions propres acquises via le contrat de liquidité ont une valeur d'inventaire de 12 333 € avec un cours moyen unitaire du mois de décembre 2015 de 9,30 €.

e) Changement de méthodes comptables

Aucun changement de méthode n'est constaté sur l'exercice.

G. Situation et évolution de l'activité des filiales

Soft Computing n'a plus de filiale depuis le 1^{er} janvier 2009

H. Renseignement relatif à la répartition du capital

Il n'y a pas eu de changements majeurs sur le contrôle de Soft Computing en 2015. Seule la part d'auto détention a significativement variée sur l'exercice passant de 0,08% du capital à près de 10% suite aux opérations suivantes :

- Rachat par la société hors marché d'un bloc de 77 509 de ses propres actions représentant 3,43% de son capital auprès de la société Odysée Venture.
- Rachat un bloc de 146 600 de ses propres actions représentant 6,48% de son capital auprès des dirigeants et administrateurs de la société.

Ces opérations ne modifient pas le contrôle de la Société exercé par le concert composé de Gilles Venturi et Eric Fischmeister et de sa famille. Ces actions auto détenues sont destinées à être annulées.

	Au 31 décembre 2015			Au 31 décembre 2014			Au 31 décembre 2013		
	Nombre d'actions	% capital	% des droits de vote (3)	Nombre d'actions	% capital	% des droits de vote (3)	Nombre d'actions	% capital	% des droits de vote (3)
Famille FISCHMEISTER	870 276	38,46%	41,78%	943 576	37,56%	41,40%	944 776	37,61%	41,44%
Gilles VENTURI	865 834	38,26%	42,11%	939 134	37,38%	43,40%	940 439	37,43%	43,44%
Autodétention (2)	225 463	9,96%	5,33%	1 954	0,08%	0,05%	2 773	0,11%	0,06%
Autres (1)	127 421	5,63%	6,27%	127 411	5,07%	3,45%	127 410	5,07%	3,44%
Public	173 973	7,69%	4,28%	500 161	19,91%	11,70%	496 838	19,78%	11,62%
TOTAL	2 262 967	100%	100%	2 512 236	100%	100%	2 512 236	100,00%	100,00%

(1) Actionnaires inscrits au nominatif (2) Actions sans droit de vote exerçable en assemblée (3) Droits de vote théorique

NB : La proportion du capital de Soft Computing détenue par ses salariés au travers d'une gestion collective est inférieure à 3%.

La société Odysée Venture qui détenait en 2013 et 2014 près de 12,3% du capital est passée en dessous du seuil de 10% au 31/12/2015.

I. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2 235 304 € que nous vous proposons d'affecter en report à nouveau.

Par ailleurs, nous vous proposons la distribution d'un dividende de 0,50 € par action prélevé sur le report à nouveau.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET
2012	627 528,00 €
2013	627 382,50 €
2014	545 968,00 €

J. Stock-options / Actions gratuites

Tous les plans de stock-options sont expirés. Il n'y a pas d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours.

Il n'y a pas de dilution potentielle du capital de Soft Computing au 31 décembre 2015 au titre des stock-options.

Un plan d'attribution de 48 000 actions gratuites destinées aux salariés est en cours conformément à la décision du conseil d'administration du 16 novembre 2015.

La dilution potentielle pouvant résulter de l'exercice de ce plan est de 2,12%.

K. Rémunération des mandataires sociaux versée durant l'exercice 2015

	2015	2014
Eric FISCHMEISTER	149 571 €	134 002 €
Gilles VENTURI	148 206 €	132 637 €

Cette rémunération est composée d'une partie fixe de 130 000 €, d'une partie variable de 15 570 € et d'un avantage en nature concernant un véhicule pour le restant.

Aucun engagement particulier de la société n'a été consenti aux mandataires sociaux à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci.

L. Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées par les administrateurs dans toute société durant l'exercice

En application de la Loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relatives aux nouvelles régulations économiques, nous vous présentons la liste de l'ensemble des autres mandats et fonctions exercées par chacun de vos mandataires, dans toutes sociétés, durant l'exercice :

Administrateur	Sociétés
Eric FISCHMEISTER	
Gilles VENTURI	Voltaire Fund (UK) ****,
François-Henri PINAULT	**Sonova management SAS, **Artémis SA, **Financière Pinault SCS et SCA, **Kering SA, ***SC Château Latour, Yves Saint Laurent SAS, *Boucheron SAS, Kering holland NV, **Sowind Group, Puma SE, Bouygues SA, BRIONI SPA, Volcom Inc, ****Stella Mc Cartney, Sapardis SE, **Kering International Limited UK, ****Kering UK Services Limited, Kering Netherlands BV, Manufacture et fabrique et montres et chronomètres Ulysse Nardin le Locle, Kering Eyewear,
Emmanuel CHAIN	**Eléphant et Cie, **Eléphant At Work, ** Eléphant Adventures, ** Groupe Eléphant, **Elephant cinema, Elephant Italia SRL, Izen productions limited, Chalkboard tv limited, **Elephant rights, **Centre de Formation des Journalistes (CFJ), **Association HEC Alumni
Christine BONTEIL	**Paris Canal, Association Comité Bougainville, OPCA transports
Florence HAYOT	**Usine du François, **Les Films du Dorlis, **Procyon, **SCI La Brillère, **SCI du 127

Légende : Pas d'étoile : administrateur
 * Membre du Conseil de Surveillance
 ** Gérant
 *** Membre du Conseil de Gérance
 **** Board of Directors

M. Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39-4 du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées aux dits articles dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 24 817 €.

N. Tableau des résultats des cinq derniers exercices.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

O. Conséquences sociales de l'activité 2015

1. Effectif

L'effectif du groupe est de 379 personnes au 31 décembre 2015 contre 382 personnes au 31 décembre 2014. La répartition hommes / femmes en 2015 est de 61/39 contre 60/40 en 2014.

L'âge moyen est de 36,9 ans en 2015 contre 36,4 en 2014.

60 personnes ont été embauchées sur l'année. Il y a eu 63 départs. Le taux global de rotation non maîtrisée du personnel en 2015 est d'environ 11.5 %.

En 2015, 3 CDD ont été conclus dont 2 pour des opérations d'enquête ponctuelle et 1 pour un remplacement.

Forte de 19 nationalités en 2015 (contre 20 en 2014), la société a développé une richesse multiculturelle au fil des années. Une charte de la diversité a été signée en 2008.

2. Organisation du temps de travail

L'horaire moyen mensuel est de 151,67 heures.

En 2015 vingt-quatre salarié(e)s ont bénéficié de contrats à temps partiel dont 10 sont des congés parentaux d'éducation. A la fin de l'année, la société compte huit congés parentaux.

Il est peu fait appel aux heures supplémentaires, des surcharges ponctuelles se trouvent régularisées par l'annualisation du temps de travail.

Le taux d'absentéisme pour maladie est de 1,90 % en 2015 contre 1,71 % en 2014.

3. Rémunérations

Les salaires moyens sont stables entre 2015 et 2014.

Le bilan concernant l'égalité professionnelle hommes/femmes fait apparaître des écarts de 0 à 4 % selon les catégories professionnelles, dans un sens comme dans l'autre.

L'analyse n'est pas aisée compte tenu de la taille des échantillons combinée, à des métiers différents, et à des facteurs complémentaires comme l'âge, l'ancienneté, le lieu géographique pour une même catégorie.

Présentés au comité d'entreprise, ces écarts n'ont pas été considérés comme significatifs car la moyenne des écarts est globalement faible. Pour les maxima, des indicateurs objectifs de type âge ou ancienneté entraînent forcément des différences dans un sens ou dans l'autre lorsque l'échantillon est réduit.

4. Relations sociales

Bilan de l'année 2015 :

- 13 réunions du Comité d'Entreprise
- 4 réunions CHSCT
- 1 réunion commission « mutuelle-prévoyance »
- 1 réunion commission « télétravail »

- 1 réunion commission « formation professionnelle et de l'emploi»
- Carence réunions Délégués du Personnel
- Organisation dialogue social :
 - Bilan « Contrat de génération »
 - Accord « Egalité Hommes / femmes »
 - Rapport de situation comparée « Egalité Hommes / femmes »

5. Conditions d'hygiène et sécurité

Rien à signaler

L'activité de la société n'est pas sujette par nature aux accidents de travail, si ce n'est les accidents de trajet (six cette année).

6. Formation

La Formation professionnelle continue est considérée dans le groupe comme un atout majeur de compétitivité et de qualité de service.

Un travail de fond a été réalisé pour recueillir les besoins de formation individualisés et réaliser les actions de formation pour accompagner le développement des collaborateurs et celui de l'entreprise.

Les dépenses de formation 2015 représentent environ 2.86 % de la masse salariale (à comparer à 2.4% en 2014), avec une moyenne de 1.4 jour par personne (à comparer à 1.1 jour en 2014).

7. Emploi et insertion des travailleurs handicapés

La société emploie à ce jour deux travailleurs handicapés et travaille avec l'AGEFIPH pour les postes à pourvoir compatibles avec l'emploi de travailleurs handicapés. Le groupe a recours régulièrement à un ESAT.

L'entreprise s'acquitte de ses obligations en termes de contribution AGEFIPH.

8. Œuvres sociales

Les dotations aux œuvres sociales du CE sont égales à 0,24% de la masse salariale du groupe. Elles ont permis pour l'année 2015 l'organisation de :

- Distribution de chèques vacances,
- Un week-end à l'expo de Milan 2015,
- Subvention voyage,
- des soirées de futsal,
- une soirée en 2015 à l'Opéra,
- Pour la fin de l'année : à Paris fête foraine, à Lille : spectacle de fin d'année
- Course 10 km de la Grande Braderie de Lille
- Remboursement plafonné à 90€ de l'inscription à une activité culturelle ou sportive
- Subventionnement d'achat à la téléboutique Kalidea
- Chèques Cadeaux naissance

9. Sous-traitance

Le groupe fait peu appel à la sous-traitance (trois consultants en moyenne par an), en cas de besoin d'une expertise spécifique, achetée soit chez un éditeur, soit en freelance, soit dans une SSII.

10. Informations environnementales

Le groupe a signé fin 2005 le Pacte Mondial des Nations Unies pour le développement durable, « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Notre activité de services est par nature peu impactante sur l'environnement, mais nous pouvons y contribuer modestement en étant vigilant sur les consommables et le papier, sur l'électricité et l'eau, sur les émissions de Co2 liées aux déplacements de nos salariés, et sur la manière dont nous pouvons intensifier notre action en faveur des handicapés.

11. Informations sociétales

Les informations sociétales telles que définies par le décret d'application de l'article 225 de la loi Grenelle II ne sont pas applicables à la société compte tenu de ses activités.

P. Conséquences environnementales de l'activité

Néant, car la société exerce exclusivement une activité de services.

Q. Délégation accordée par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

1. Actions gratuites

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 octobre 2015, le conseil d'administration a été autorisé à procéder, en une ou plusieurs fois, conformément aux articles L 225-197-1 et L 225-197-2 du Code de Commerce, à l'attribution d'actions gratuites ordinaires de la société, existantes ou à émettre au profit :

- Des membres du personnel de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L 225-197-2 du Code de commerce ou de certaines catégories d'entre eux,
- Et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement ne pourra dépasser 10 % du capital social existant au jour de la première attribution décidée par le conseil d'administration.

Cette autorisation est valable jusqu'au 29 décembre 2018.

2. Autres délégations

L'assemblée générale mixte 23 mai 2013 et du 3 juin 2014 et du 1^{er} juin 2015 a autorisé le conseil d'administration à procéder à diverses opérations sur le capital de la société :

Nature de l'opération	Plafond	Date d'autorisation	Date d'expiration
Augmentation de capital réservée aux actionnaires	2 000 000 euros	01/06/15	01/08/17
Emission de diverses valeurs mobilières avec suppression du DPS	2 000 000 euros	01/06/15	01/08/17
Augmentation du montant des émissions en cas de demandes excédentaires	2 000 000 euros	01/06/15	01/08/17
Augmentation de capital social en vue de rémunérer des apports en nature de titres	10% du capital social	01/06/15	01/08/17
Réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions	10% du capital social	01/06/15	01/06/17
Attribution d'options de souscription et /ou d'achat d'actions de la société au personnel	5% du capital social	03/06/14	03/08/17
Attribution d'actions gratuites au personnel et/ou mandataires	10% du capital social	29/10/15	29/12/18
Programme de rachat d'action	10% du capital social	01/06/15	01/12/16

Abréviations : DPS : Droit Préférentiel de Souscription
PEE : Plan d'Epargne Entreprise

R. Principaux risques et incertitudes auxquelles la société est confrontée

La société n'est confrontée à aucun risque ou incertitude majeures autres que ceux indiqués dans l'annexe.

Le Conseil d'Administration

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE :					
Capital social	533 723	533 723	502 447	502 447	452 593
Nombre des actions ordinaires existantes	2 668 613	2 668 613	2 512 236	2 512 236	2 262 967
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
Par convention d'obligations					
Par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE :					
Chiffre d'affaires hors taxes	34 504 140	35 617 387	36 869 583	38 228 747	39 930 454
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-23 744	-376 301	973 535	1 356 863	1 896 415
Impôts sur les bénéfices	-831 722	-924 796	-818 517	-337 534	-624 441
Participation des salariés due au titre de l'exercice					72 315
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	789 712	387 884	1 565 159	1 677 449	2 235 303
Résultat distribué	601 065	627 528	627 383	545 968	1 021 252
RESULTAT PAR ACTION :					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,30	0,21	0,71	0,67	1,08
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,30	0,15	0,62	0,67	0,99
Dividende attribué à chaque action	0,30	0,25	0,25	0,25	0,50
PERSONNEL :					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	352	353	358	378	378
Montant de la masse salariale de l'exercice	17 067 852	17 573 913	18 094 535	19 070 266	19 589 627
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	8 470 786	8 654 006	8 686 739	9 089 347	9 502 476

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Soft Computing

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **SOFT COMPUTING**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 **Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle.

Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que :

- le rapport de gestion ne comprend pas toutes les informations sociales et environnementales prévues par l'article L. 225-102-1 du code de commerce ;
- il n'a pas été procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de vérifier les informations sociales et environnementales.

Paris, le 17 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Olivier Bochet
Associé

Serec Audit

Antoine Gayno
Associé

Information financière retraitée IFRS au 31/12/2015

I/ Bilan

Notes	ACTIF (En K€)	31/12/2015	31/12/2014
Note 1	Ecarts d'acquisition		
	Immobilisations incorporelles	8 167	8 164
	Immobilisations corporelles	509	380
	Actifs financiers	17	21
Note 5	Impôts différés actifs (produit)	415	318
Note 1	Actifs non courants	9 109	8 884
	Clients et comptes rattachés	8 979	9 425
	Autres actifs	4 578	5 145
	Trésorerie & équivalents de trésorerie	3 760	4 905
	Actifs courants	17 317	19 476
	TOTAL ACTIF	26 426	28 360
	PASSIF (En K€)	31/12/2015	31/12/2014
Note 2	Capital	453	502
	Primes	5 105	6 800
	Réserves consolidées	8 084	7 062
	Actions propres	-1 970	-12
	Résultat consolidé	2 149	1 555
	Capitaux propres	13 821	15 908
	Intérêts minoritaires		
Note 3	Passifs financiers		
	Provisions pour risques & charges	1 035	951
	Autres passifs		
	Impôts différés (passif)		
	Passifs non courants	1 035	951
	Passifs financiers	2	2
	Provisions pour risques & charges	288	170
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 639	1 488
	Autres passifs	9 641	9 841
	Passifs courants	11 571	11 501
	TOTAL PASSIF	26 426	28 360

II/Compte de résultat

Notes	COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE (En K€)	31/12/2015	31/12/2014
Note 4	Chiffre d'affaires	39 930	38 229
	Autres produits de l'activité		
	Achats consommés	-4 853	-5 047
	Charges de personnel	-28 782	-28 015
	Charges externes	-2 453	-2 201
	Impôts et taxes	-163	-172
	Dotations aux amortissements	-173	-154
	Dotations aux provisions nettes de reprises	38	-31
	Résultat opérationnel courant	3 546	2 609
	Autres produits et charges opérationnels	-391	-167
	Résultat opérationnel	3 155	2 442
	Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	13	24
	Coût de l'endettement financier brut	-2	-
	Coût de l'endettement financier net	11	24
Note 5	Impôts différés	77	63
Note 5	Impôts exigibles	-1 095	-974
	Résultat net (part du groupe)	2 149	1 555
	Résultat par action (en Euros)	1,05 €	0,62 €
	Résultat dilué par action (en Euros)	1,06 €	0,62 €

III/ Tableau de flux de trésorerie

(En K€)	31/12/2015
Résultat net part du Groupe	2 149
Intérêts minoritaires	
Dotations nettes aux amortissements et provisions	303
Plus et moins values de cession	
Charges liées aux attributions d'actions	59
Impôt calculé (y compris impôt différé)	1 001
Coût de l'endettement financier (net)	-11
Capacité d'autofinancement (avant impôt et coût de l'endettement financier)	3 501
Impôt à payer (hors impôt différé)	-1 078
Variation du besoin en fonds de roulement	-618
CIR encaissé	1 582
Intérêts perçus	13
Autres gains et pertes financiers lié à l'activité	4
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 404
Acquisitions d'immobilisations	-305
Cessions d'immobilisations	4
Décassements Encaissements liés aux regroupements d'entreprises	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-301
Réduction de capital	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-546
Encaissements d'emprunts	
Remboursements d'emprunts	
Rachat des actions propres	-3 702
Cession des actions propres	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-4 248
Incidence des variations de taux de change	
Variation de trésorerie	-1 146

IV/ Information financière IFRS

PREAMBULE :

Les informations financières ont été examinées par le Conseil d'Administration en date du 17 mars 2016, elles sont composées

- d'un bilan, d'un compte de résultat et d'un tableau de flux de trésorerie retraités selon les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des IFRS
- de la présente Note explicative décrivant la période concernée, les principes d'élaboration, les normes IFRS considérées ainsi que les appréciations et hypothèses retenues.

Conformément à la réglementation en vigueur, la société établit ses comptes sociaux individuels en application du référentiel comptable français.

Outre les comptes sociaux au 31 décembre 2015, le conseil d'administration a décidé de publier des états financiers retraités en appliquant les normes IFRS jugées significatives.

La société ne détenant aucune filiale et n'étant détenue par aucun groupe, ce choix relève du volontariat et non d'une obligation réglementaire.

S'agissant d'une première publication, un bilan d'ouverture au 31 décembre 2014 est présenté en comparatif, ainsi qu'un compte de résultat comparatif au 31 décembre 2014.

Les états financiers présentés sont retraités de l'impact des normes ci-après :

- IAS 1 notamment :
 - maintien en « *autres produits et charges opérationnels* » des éléments non récurrents et individuellement significatifs, comme les indemnités transactionnelles versées
 - reclassement en charges de personnel des taxes assises sur les salaires
 - distinction au bilan des actifs et passifs non courant
- IAS 19R (comptabilisation des engagements de retraites, traitement des écarts actuariels en capitaux propres)
- IFRS 2 (retraitement des actions gratuites)
- IAS 12 (calcul des impôts différés, reclassement de la CVAE en impôts sur le résultat)
- IAS 20 (présentation du CIR en minoration des charges de personnel)
- IAS 36 (Dépréciations d'actifs)

NOTE 1 : ACTIFS NON COURANTS

Montants en K€	31/12/2015	31/12/2014
Fonds de commerce (1)	8 164	8 164
Autres immobilisations incorporelles	3	
Immobilisations corporelles	509	380
Actifs financiers	17	21
Impôts différés actifs (note 5)	415	318
TOTAL GENERAL	9 109	8 883

(1) Dont principalement malis de fusion :

Soft Computing Technologies	6 711 K€
Power ERP	469 K€
Total :	7 180 K€

Un test de dépréciation est réalisé annuellement en fonction d'une approche multicritère (ratios utilisés par les analystes financiers du secteur tels que VE/CA, perspectives de rentabilité).

Lorsque la valeur recouvrable des fonds de commerce est inférieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constatée par référence à la valeur des flux de trésorerie actualisés (Discounted Cash Flow).

Au 31 décembre 2015, la valeur recouvrable des fonds de commerce étant supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

NOTE 2 : ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2015, la société SOFT COMPUTING détient 224 109 de ses propres actions destinées à être annulées et 1354 acquises via le contrat de liquidité, soit un total de 225 463 actions pour un coût de 1 970 K€ :

Ces actions propres sont portées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, et les résultats de cession de ces titres annulés en capitaux propres.

NOTE 3 : PROVISIONS POUR INDEMNITE DE RETRAITE :

Montants en K€	31/12/2015	31/12/2014
Provision pour retraite	1035	864
<i>Hypothèse de taux retenue*</i>	2,03%	2,4%

*taux iboxx

Les écarts actuariels sont intégrés directement en capitaux propres et non en résultats.

NOTE 4 : PAIEMENT EN ACTIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2011 a autorisé la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites destinées aux salariés dans la limite de 10% du capital de la société.

Conformément à cette autorisation, le conseil d'administration du 13 mars 2014 a attribué 5000 actions gratuites à destination de salariés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 octobre 2015 a autorisé la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites destinées aux salariés dans la limite de 10% du capital de la société. Conformément à cette autorisation, le conseil d'administration du 16 novembre 2015 a attribué 48000 actions gratuites à destination de salariés.

Ces attributions d'actions gratuites sont évaluées sur la base du cours de bourse de l'action à la date d'attribution. Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition de droits par contrepartie des capitaux propres. Il en découle une charge de 45 k€ au titre de la période, sans impact sur les capitaux propres.

NOTE 5 : IMPOTS

L'état du résultat au 31 décembre 2015 fait apparaître un produit d'impôt différé de 77 K€ et une charge d'impôt exigible de 1095 K€ correspondant à :

- la charge d'impôt sur les résultats, soit 505 K€ calculée sur la base du résultat fiscal de l'exercice,
- la CVAE, soit 589 K€ au titre de l'exercice ;

La société n'a pas de report déficitaire.

Le CIR au titre de l'exercice 2015 soit 1 130 K€ est présenté en minoration des charges de personnel.

L'impôt différé actif résulte essentiellement de l'imposition différée calculée sur le provisionnement de l'indemnité de retraite.

Rapport des commissaires aux comptes sur les informations financières IFRS

Rapport d'examen limité des Commissaires aux Comptes sur les informations financières IFRS

Soft Computing

Exercice clos le 31 décembre 2015

Monsieur,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de Soft Computing et en réponse à votre demande dans le cadre de la publication de données financières en IFRS sur la base du volontariat, nous avons effectué un examen limité des Informations Financières IFRS relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015 telles qu'elles sont jointes au présent rapport, ci-après les « *Informations Financières IFRS* ». Ces Informations financières IFRS sont constituées d'un bilan, d'un compte de résultat et d'un tableau de flux de trésorerie retraités selon les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des IFRS, et d'une note explicative décrivant la période concernée, les principes d'élaboration et les hypothèses retenues.

Nous précisons que Soft Computing établissant pour la première fois des Informations Financières IFRS au 31 décembre 2015, les informations relatives à l'exercice 31 décembre 2014 présentées à titre comparatif n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen limité.

Ces Informations Financières IFRS ont été établies sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur celles-ci.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les Informations Financières IFRS, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des informations financières avec le référentiel indiqué et les critères définis dans la note annexe explicative.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le préambule de la note explicative qui précise que les Informations Financières IFRS ont été établies en dehors des obligations légales et ne constituent pas des comptes complets au regard du référentiel IFRS tel

qu'adopté dans l'Union européenne. Au regard de ce référentiel, seuls des comptes complets comportant un bilan, un compte de résultat avec une information comparative, un état des variations des capitaux propres, un tableau des flux de trésorerie et des notes aux états financiers peuvent présenter sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, le patrimoine et la situation financière de la société ainsi que le résultat de ses opérations.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Paris, le 17 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Serec Audit

Olivier Bochet
Associé

Antoine Gayno
Associé

Rapport du Président du conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et les procédures de contrôle interne

« A la date du présent rapport, la Société considère que le code élaboré conjointement par l'AFEP et le MEDEF n'est pas adapté à ses spécificités (taille, mode de fonctionnement, organisation opérationnelle...).

Compte tenu de sa taille et de sa structure, la Société n'a pas mis en œuvre de mesures de gouvernement d'entreprise autres que celles décrites dans le présent rapport en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur le « cadre de référence sur les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites » publié par l'Autorité des marchés financiers en 2010 consultable sur le site www.amf-france.org . Le conseil a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance du Code MiddleNext ».

1. Gouvernement d'entreprise

Composition du conseil d'administration

Le Groupe s'est doté d'un conseil d'administration indépendant* conforme à l'esprit du gouvernement d'entreprise. Il est composé de 6 membres, dont 4 membres sont indépendants*.

Eric Fischmeister, Président du Groupe, et Gilles Venturi, Directeur Général, sont tous deux mandataires du groupe.

Christine Bonteil, Florence Hayot, Emmanuel Chain et François-Henri Pinault sont tous les 4 membres indépendants, et n'ont aucune fonction opérationnelle ni aucune rémunération dans le groupe Soft Computing.

*La notion de membre indépendant fait référence à la recommandation R8 du Code MiddleNext :

- « • Ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;
- ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou de son groupe ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
 - ne pas être actionnaire de référence de la société ;
 - ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
 - ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années. »

Nom et Prénom ou dénomination sociale du membre	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans le groupe	Fonction principale exercée en dehors du groupe	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
Eric FISCHMEISTER	03 août 1996	AG des comptes de l'exercice 2019	Président Soft Computing		Voir tableau ci après
Gilles VENTURI	03 août 1996	AG des comptes de l'exercice 2019	Direction Générale Soft Computing	-	Voir tableau ci après
Emmanuel CHAIN	03 août 1996	AG des comptes de l'exercice 2019		Gérant de Elephant et Compagnie	Voir tableau ci après
François-Henri PINAULT	06 juin 2001	AG des comptes de l'exercice 2019	-	Président d'Artemis	Voir tableau ci après
Christine BONTEIL	3 juin 2014	AG des comptes de l'exercice 2019	-	Gérante de Paris Canal	Voir tableau ci après
Florence HAYOT	3 juin 2014	AG des comptes de l'exercice 2019	-	Co- gérante de SARL Usine du François	Voir tableau ci après

La composition du conseil d'administration est conforme au principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils (la loi du 27 janvier 2011 prévoit que la proportion des administrateurs de chaque sexe ne peut être inférieure à 20 %, ce taux étant porté à 40% à compter de 2017).

Le tableau ci-dessous récapitule les autres mandats d'administrateurs des membres du conseil d'administration de Soft Computing :

Administrateur	Sociétés
Eric FISCHMEISTER	
Gilles VENTURI	Voltaire Fund (UK) ****,
François-Henri PINAULT	**Sonova management SAS, **Artémis SA, **Financière Pinault SCS et SCA, **Kering SA, ***SC Château Latour, Yves Saint Laurent SAS, *Boucheron SAS, Kering holland NV, **Sowind Group, Puma SE, Bouygues SA, BRIONI SPA, Volcom Inc, ****Stella Mc Cartney, Sapardis SE, **Kering International Limited UK, ****Kering UK Services Limited, Kering Netherlands BV, Manufacture et fabrique et montres et chronomètres Ulysse Nardin le Locle, Kering Eyewear,
Emmanuel CHAIN	**Eléphant et Cie, **Eléphant At Work, ** Eléphant Adventures, ** Groupe Eléphant, **Elephant cinema, Elephant Italia SRL, Izen productions limited, Chalkboard tv limited, **Elephant rights, **Centre de Formation des Journalistes (CFJ), **Association HEC Alumni
Christine BONTEIL	**Paris Canal, Association Comité Bougainville, OPCA transports
Florence HAYOT	**Usine du François, **Les Films du Dorlis, **Procyon, **SCI La Brillère, **SCI du 127

Légende : Pas d'étoile : administrateur
 * Membre du Conseil de Surveillance
 ** Gérant
 *** Membre du Conseil de Gérance
 **** Board of Directors

Tenue, rôle et fonctionnement du conseil d'administration

Le conseil d'administration fonctionne dans le cadre des dispositions légales applicables aux sociétés anonymes, et est doté d'un règlement intérieur.

La société a opté pour la dissociation entre les fonctions de direction générale et de président du conseil d'administration.

En 2015, le conseil s'est réuni 4 fois. Le taux de participation de ses membres a été de 58%.

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation de son Président ou de la moitié de ses membres. De plus, si le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du Conseil peuvent demander au Président de le convoquer sur un ordre du jour déterminé.

Les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'administration par tous moyens, même verbalement. Il peut toutefois valablement délibérer, même en l'absence de convocation, à condition que tous les administrateurs soient présents ou représentés. Il est tenu un registre de présence qui est signé par les administrateurs participant à la séance du Conseil d'administration.

Les délégués du Comité d'Entreprise ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil. Ils y assistent régulièrement.

Le Conseil se réunit au siège social ou en tout autre endroit indiqué sur l'avis de convocation sous la présidence de son Président ou, en cas d'empêchement, du membre désigné par le conseil pour le présider. Le conseil peut également se réunir par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.

Les sujets évoqués concernent entre autres : l'arrêté des comptes annuels et semestriels, les opérations sur capital, le renouvellement des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes, la rémunération des mandataires sociaux, la convocation de l'Assemblée Générale, les plans d'actions gratuites et stock-options...

En raison de sa taille et d'un organigramme juridique très simplifié (une seule structure juridique opérationnelle), Soft Computing n'a pas mis en place de comités spéciaux au sein du conseil d'administration. Le Conseil d'Administration assure lui-même la mission du comité d'Audit. Des comités exécutifs bimensuels et opérationnels hebdomadaires sont organisés pour mettre en œuvre la stratégie de la société et réaliser le pilotage opérationnel des activités ; la composition de ces comités est présentée au chapitre 3 : « Organe de direction »

Pouvoirs du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs relevant de la compétence des assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le président ou le directeur général de la société est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Rémunération des membres du conseil d'administration

Eric Fischmeister, Président du Groupe, et Gilles Venturi, Directeur Général perçoivent une rémunération au titre de leur mandat social. Chaque début d'année, leur rémunération de l'année précédente est soumise à l'approbation du Conseil d'administration, qui fixe ensuite la rémunération de l'année suivante.

Il n'est prévu aucune indemnité de départ ni de régime de retraite supplémentaire en faveur des dirigeants. Par ailleurs, les attributions de stock-options et d'actions gratuites ne concernent pas les membres du Conseil d'Administration.

Il n'y a enfin aucun jeton de présence.

Nomination et remplacement des membres du Conseil

Les administrateurs :

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui peut les révoquer à tout moment.

En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Toutefois s'il ne reste plus qu'un seul ou que deux administrateurs en fonctions, celui-ci ou ceux-ci ou à défaut le ou les Commissaires aux Comptes, doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à l'effet de compléter l'effectif du Conseil.

Les nominations provisoires effectuées par le Conseil d'Administration sont soumises à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Le Président :

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président qui est, à peine de nullité de la nomination, une personne physique.

Le Président est nommé pour une durée qui ne peut pas excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible. Le Conseil d'Administration peut le révoquer à tout moment. En cas d'empêchement temporaire ou de décès du Président, le Conseil d'Administration peut déléguer un administrateur dans les fonctions de Président.

Le Directeur Général :

La Direction Générale est assurée soit par le Président du Conseil d'Administration soit par une personne physique, nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Lorsque le Conseil d'Administration choisit la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général, il procède à la nomination du Directeur Général, fixe la durée de son mandat, détermine sa rémunération et, le cas échéant, les limitations de ses pouvoirs.

Aucune limitation spécifique n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général, à l'exception de ceux relatifs aux opérations sur le capital qui sont soumis à l'autorisation du Conseil d'administration.

Le secrétaire :

Le Conseil d'Administration peut également nommer, en fixant la durée de ses fonctions, un secrétaire qui peut être choisi, soit parmi les administrateurs, soit en dehors d'eux. Il est remplacé par simple décision du Conseil.

Durée des mandats

La durée des mandats des administrateurs est de six années ; elle expire à l'issue de l'Assemblée qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat. Les administrateurs sont toujours rééligibles, sous réserve de respecter les règles de cumul de mandats et de fonctions énoncées à l'article ci-dessus.

Conditions de préparation des travaux du conseil

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président leur communique tous documents ou informations nécessaires, préalablement à la tenue de chaque séance.

Modification des statuts

L'Assemblée Générale a conféré tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet d'effectuer toutes les formalités nécessaires suites aux décisions prises, notamment la modification des statuts.

2. Dispositions du Code de référence non retenues par la Société

La recommandation n°13 du Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites prévoit un minimum de 4 réunions annuelles. Il s'avère qu'en 2015, le Conseil d'administrateur s'est réuni quatre fois dont 2 pour des raisons occasionnelles. Ces 4 réunions ont permis d'aborder l'ensemble des sujets à traiter.

3. Organe de direction

Soft Computing est l'unique société du « Groupe ».

Cette structure juridique légère permet un contrôle simplifié des opérations.

Notre organisation opérationnelle s'articule autour de deux pôles de production, Conseil et Intégration d'une part et Marketing Services d'autre part, homogènes tant dans les directions clientes qu'ils adressent que dans les compétences qu'ils cultivent. Ceux-ci s'appuient d'une unité pour le marketing et les ventes sur une Direction Commerciale et Marketing, et, d'une unité pour toutes les fonctions de support, sur un Secrétariat Général. Le président, le directeur général et les responsables de ces quatre unités forment le comité exécutif.

Sous la Direction Générale, les responsables de chacun des pôles, Conseil et Intégration et Marketing Services, participent à la définition de la stratégie et des objectifs et assurent la gestion des opérations en coordination avec la Direction Commerciale et Marketing et le Secrétariat Général qui supervisent pour leur part l'ensemble des autres fonctions supports.

Un Comité exécutif bimensuel comprenant 6 personnes, la Direction Générale, le Secrétaire Général, les responsables des pôles et la Directrice Commerciale et Marketing, pilote la réalisation des objectifs et anime les synergies entre pôles ainsi que les chantiers transversaux.

Des Comités hebdomadaires assurent le pilotage opérationnel des activités au sein de chacun des pôles. Ces comités contrôlent également le respect des budgets tant au niveau des objectifs que des moyens.

4. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

L'Assemblée se compose de tous les Actionnaires quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.

A défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- donner une procuration à la personne physique ou morale de son choix dans les conditions de l'article L. 225-106 du Code de commerce,
- adresser une procuration à la Société sans indication de mandat,
- voter par correspondance.

Les demandes d'inscription de projets de résolutions ou de points à l'ordre du jour par les Actionnaires doivent être envoyées au siège social, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par voie de télécommunication électronique, au plus tard 3 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

5. Administration et gestion

La fonction comptable et de gestion

L'équipe est composée de 7 personnes travaillant sous l'autorité du Secrétaire Général :

- La responsable de la comptabilité groupe supervise l'ensemble des travaux comptables du groupe, réalise les arrêtés de comptes mensuels, trimestriels, semestriels et annuels, la consolidation, ainsi que les déclarations fiscales.
Elle pilote également la gestion des impayés en liaison étroite avec les opérationnels.
Elle supervise une comptable qui est responsable de la comptabilité fournisseur, de la trésorerie (placement, suivi et relance des impayés) et de la pré-clôture mensuelle.
Elle veille enfin sur l'aspect juridique des dossiers, centralisant notamment l'ensemble des documents contractuels.
- Le responsable du contrôle de gestion réalise l'ensemble des tableaux de bord de pilotage opérationnel, et pilote la réalisation du chiffre d'affaires. Il est responsable de la facturation et du contrôle des projets en liaison directe avec les chefs de projet.

Il supervise quatre assistants :

** Deux assistants de gestion qui contrôlent de façon hebdomadaire le niveau d'avancement des projets, s'assure de la cohérence des données. Ils vérifient que les procédures sont respectées, et participent activement à leur amélioration si nécessaire. Ils font évoluer les systèmes informatiques de gestion.

** Deux assistantes en charge de la facturation.

Le nombre de signataires autorisé à mouvementer les comptes bancaires est limité à 3 personnes (Président, Directeur Général, Secrétaire Général).

Systeme d'information et reporting

Soft Computing utilise un logiciel intégré traitant la paye et la comptabilité. Toutes ces informations sont déversées en temps réel sur des bases de gestion développées en interne. Celles-ci sont complétées par des éléments issus d'autres systèmes amont, notamment concernant les parties prévisionnelles.

Ce dispositif permet aux responsables d'accéder en direct et en temps réel à des informations selon leur niveau de responsabilité.

L'accès direct en temps réel à la comptabilité et à la paye est donné au directeur général et au secrétaire général, ce qui permet de détecter d'éventuelles anomalies très rapidement.

Contrôle budgétaire et reporting

Le processus budgétaire est lancé fin septembre pour l'ensemble du groupe. Sur la base des grandes orientations stratégiques, des réalisations de l'année en cours, et des projections de fin d'année, chaque directeur opérationnel prépare un budget commenté de l'année suivante. L'ensemble de ces budgets est mis en regard avec les objectifs groupe, puis une séance plénière est organisée afin de fixer le budget définitif pour l'année à venir.

En cours d'année, un système de reporting mensuel établit l'avancement des réalisations par rapport au budget et les projections pour chaque unité opérationnelle et pour le groupe. Ce reporting est composé d'informations opérationnelles, financières et comptables (notamment bilan et compte de résultat mensuel pour le groupe uniquement).

Parallèlement, un système de reporting hebdomadaire indique l'avancement de certains indicateurs de pilotage opérationnel (commercial, activité, planning, congés, impayés).

Qualité

Nous concentrons nos efforts de développement sur une clientèle constituée très majoritairement de grands comptes. Notre modèle de croissance passe donc par une intensification de nos relations et un allongement de la durée de nos relations avec chacun de nos clients. Dans ce cadre, la satisfaction client, donc la qualité, joue un rôle essentiel pour la fidélisation dans la durée de nos clients.

La certification ITIL est un moyen de tendre vers l'excellence. Nous nous efforçons par ailleurs de structurer notre capital connaissance et nos méthodologies au sein d'outils de gestion des connaissances ouverts à l'ensemble des salariés de l'entreprise.

6. Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont mentionnés dans l'annexe aux comptes annuels dans la note 24.

7. Elaboration du rapport

Le rapport a été établi par le Président du conseil, il a été communiqué et présenté aux membres du conseil et approuvé par celui-ci lors de sa séance du 17 mars 2016.

Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique ayant pour cible SOFT COMPUTING sont présentés, conformément à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, dans le rapport de gestion du Conseil d'administration sur « la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015. »

Le Président

**Rapport des commissaires aux comptes
sur le rapport du Président du conseil
d'administration**

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'administration de la société Soft Computing

Soft Computing

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société **SOFT COMPUTING** et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris, le 17 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Olivier Bochet
Associé

Serec Audit

Antoine Gayno
Associé